



CATALOGUE DES FORMATIONS 2024



La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION



« L'association CADET, agréée QUALIOPF pour son activité de formation, est heureuse de vous présenter son catalogue 2024 de formations continues professionnelles et de vous accompagner, à nouveau cette année, dans votre développement professionnel.

Cette année encore, l'équipe du CADET, les formateurs et formatrices font évoluer l'offre des formations en vous proposant des nouveaux thèmes et contenus.

En proposant du présentiel, du distanciel et des formats alliant les deux, nous souhaitons vous proposer un accès flexible à nos formations tout en conservant une pédagogie active, un équilibre entre la théorie, la pratique clinique et l'échange de savoirs thérapeutiques.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement lors d'une formation CADET »

L'équipe du CADET formation

01 LES FORMATIONS CADET

VISUO-VESTIBULAIRE

 Rôle de l'orthoptiste dans la rééducation visuo-vestibulaire (Module 1) p.6
 Rééducation visuo-vestibulaire en pratique (Module 2) p.9
 Stage pratique vestibulaire (Module 3) p.11

POSTUROLOGIE

 Apport de la posturologie dans la prise en charge des patients en orthoptie p.14
--

TROUBLES ACCOMMODATIFS ET ÉCRANS

 Fatigue visuelle, troubles de l'accommodation et ergonomie sur écrans comprendre et évaluer (Module 1) p.16
 Rééducation de la fatigue visuelle, des troubles de l'accommodation et ergonomie rééducation spécifique et études de cas (Module 2) p.19

BASSE VISION

 Bilan et Rééducation Basse Vision chez l'adulte p.22
 Bilan et rééducation basse vision enfant de 0 à 18 ans - en institution et en libéral p.24
 Basse vision en pratique p.27

RÉFRACTION

 Réfraction en pratique quotidienne p.29
 Réfraction Lunettes & Lentilles: Hypermétropie, Myopie, Astigmatismes p.31
 Réfraction Lunettes & Lentilles : Équipement du Presbyte p.33
 Fondamentaux et pratique de la contactologie p.35

BILAN NEUROVISUEL (en partenariat avec ALCON Formation)

 Bilan et rééducation neurovisuelle p.37
 Bilan et rééducation neurovisuelle niveau 2 retour sur expérience p.39
 Les pathologies neuro-dégénératives: prise en charge orthoptique p.41

 PRÉSENTIEL

 CLASSE VIRTUELLE SYNCHRONES

 MIXTE

 E-LEARNING

RÉÉDUCATION

  Comment prendre en charge la diplopie p.43
--

PÉDIATRIE

 Mouvements oculaires anormaux : comment raisonner ? p.46
 Les réflexes archaïques théorie et remédiation approche orthoptique p.48

OPHTALMOLOGIE

  Repérer les urgences ophtalmologiques nécessitant un examen spécialisé p.50

 PRÉSENTIEL

 CLASSE VIRTUELLE SYNCHRONE

  MIXTE

 E-LEARNING

02 LES FORMATEURS

p.53

03 INFORMATIONS UTILES

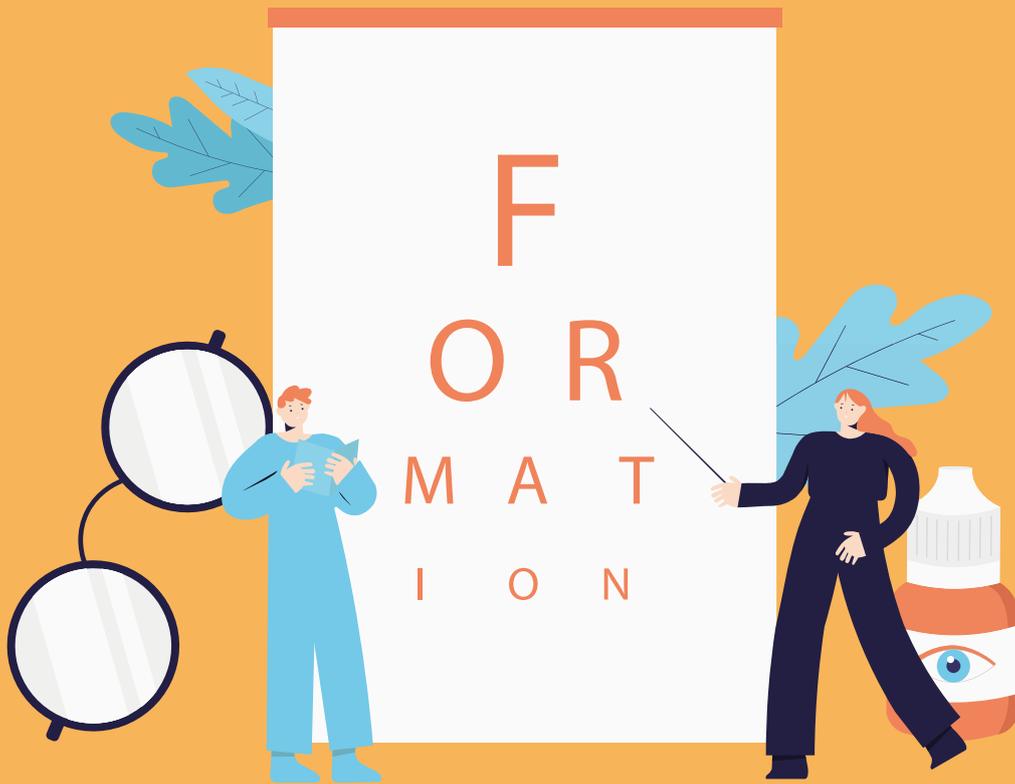
Comment s'inscrire à une formation du CADET ? p.60
Financements et Prises en charge des formations p.62
Le règlement et Conditions Générales de Vente (CGDV) p.63
Adhésion au CADET p.67

Le calendrier des formations est consultable sur le site internet www.association-cadet.fr onglet formations

Suivez notre actualité sur :



LES FORMATIONS CADET





RÔLE DE L'ORTHOPTISTE DANS LA RÉÉDUCATION VISUO-VESTIBULAIRE MODULE 1

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'apporter une première approche des connaissances de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système vestibulaire, des capteurs périphériques aux centres intégrateurs en passant par les voies vestibulo-oculaires. Ce système étant étroitement intriqué avec le système visuel, il est à la base de la régulation de la « vision fonctionnelle », avant tout dynamique.

À la fin de la session, les participants seront à même :

- D'identifier un patient souffrant d'une affection visuo-vestibulaire
- Connaitre les contours du rôle de l'orthoptiste dans le domaine du visuo-vestibulaire
- De concevoir une prise en charge visuo-vestibulaire sur le plan théorique
- D'effectuer une toute première approche pratique basique de la prise en charge visuo-vestibulaire



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2.5 jours : 18h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Véronique SERIN
- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- ORL : Dr Kinnie BOURGET AGUILAR
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 690 euros • Adhérent : 510 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

**OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

JOURNÉE 1**Matin ou après-midi****Vestibulaire et ORL**

- Introduction : Présentation du déroulement de la formation
- **L'anatomie, la physiologie de l'oreille interne.**
 - Description anatomique
 - Fonctionnement des capteurs d'accélération et de position; physiologie de la cellule ciliaire
- **La physiologie des voies vestibulaires et de réflexe vestibulo-oculaire en particulier**
 - Voies vestibulaires ; réflexes vestibulo-oculaires ; systèmes canalaire et otolithique ; réflexe vestibulo-spinal
 - Les centres et les mécanismes de contrôle du RVO
- **Pathologies ORL en rapport avec les vertiges**
 - Pathologies périphériques
 - Notion sur les pathologies centrales
- **Les explorations ORL et la démarche diagnostic**
 - L'examen du vestibule au travers l'œil (VNS, VNG, VOG)
 - Les traitements du (des) vertige(s)

JOURNÉE 2**MATIN****9H - 12H30****Rééducation vestibulo-visuelle, le point de vue du rééducateur orthoptiste**

- **Le rôle du système visuo-vestibulaire**
 - La stabilisation du regard
 - Le maintien de l'équilibre postural
- **La physiologie et physiopathologie du système visuo-vestibulaire**
- **Les pannes du système vestibulaire**
- **Examens cliniques**
 - Examen visuo-vestibulaire
 - VNS
 - VNG
 - ERI
 - Examens complémentaires
 - Mesure de la VVS

APRÈS-MIDI**14H - 17H30**

- **La notion de vertige**
- **Physiologie des mouvements oculaires**
 - Saccades
 - Poursuites
 - Vergences
 - Mouvements oculaires d'origine vestibulaire
- **Rééducation visuo-vestibulaire (vidéos)**
 - Objectif et Procédure
 - Rééducation en pratique
 - Les explorations à disposition de l'orthoptiste
 - Discussion sur le matériel nécessaire
- **Apport du traitement orthoptique (vidéos)**
 - Fauteuil rotatoire
 - PPS de Bauwens
 - Optocinétique
 - Épreuve de privation visuelle totale
 - Oculomotricité



JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30**Orthoptie et prise en charge du vestibuloplogie****→ Rôle de l'orthoptiste en visuo-vestibulaire et décret de compétences**

- Quel public concerné ?
- Qu'est-ce que la rééducation visuo-vestibulaire pour les orthoptistes ?

→ Le bilan orthoptique

- Étapes du bilan orthoptique

→ Le bilan visuo-vestibulaire

- La VNS en bilan (vidéos)
- Mesure de la VVS

→ Études de cas

- VPPB
- Névrite vestibulaire
- Atteintes périphériques sans diagnostic

APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ Prise en charge rééducative des patients (vidéos)**

- Déroulement d'une séance
- La corde de BROCK
- Le fauteuil rotatoire
- Le traitement de la dépendance visuelle et du PPPD

→ Atelier études de cas**→ Discussion et conclusion**



RÉÉDUCATION VISUO-VESTIBULAIRE EN PRATIQUE MODULE 2

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser un bilan visuo-vestibulaire
- Maîtriser les passations de tests
- Identifier les pathologies recherchées dans les troubles visuo-vestibulaires
- Améliorer les techniques de bilan et de prise en charge des patients présentant des troubles visuo-vestibulaires



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Avoir participé au module de formation
« Rôle de l'orthoptiste dans la
rééducation visuo-vestibulaire »



DURÉE

2 jours : 14 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Véronique SERIN
- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 740 euros • Adhérent : 620 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations .
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

1 / Physiopathogénie, exploration et traitements des pathologies périphériques

- Anamnèse et entretien avec le patient
 - Mener un entretien patient vestibulaire
 - Quelles informations en tirer : étude de cas
- Principes et protocole d'exploration sous vidéonystagmoscopie
 - Rappel théorique du protocole et de l'ERI
 - Présentation de vidéos (VNS)
 - Pratique avec utilisation de VNS / ERI / fauteuil
- Traitement des vertiges positionnels paroxystiques bénins (VPPB)
 - Bref rappel théorique et présentation de 2 vidéos
 - Pratique (manipulations)
- Traitement du déficit unilatéral (névrite vestibulaire)
 - Procédure de traitement et précautions
 - Pratique (utilisation du fauteuil rapide) + vidéos
- Traitement des pathologies pressionnelles (maladie de Ménière)
 - Rappel bref de physiopathogénie
 - Procédure de traitement et précautions
 - Pratique (utilisation du fauteuil rapide) + vidéos
- Traitement de l'aréflexie bilatérale

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

2 / Physiopathogénie et traitements des pathologies centrales

- Les AVC, les tumeurs, les traumatismes crâniens, la SEP, les atteintes paranéoplasiques, les intoxications
 - Rappels théoriques - voies vestibulaires centrales et topographie + vidéos
- Les nystagmus centraux et les mouvements oculaires anormaux
 - Vidéos

- Les caractéristiques de centralité
 - Distinction atteintes périphériques / atteintes centrales
 - Arbre décisionnel
- La rééducation des cas centraux
 - Pratique + vidéos

3 / Cas cliniques / questions – réponses

- Présentation de cas

JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

- Les participants seront informés en amont de la formation qu'ils peuvent envoyer par mail des cas de prise en charge de patients avec troubles vestibulaires
- Études des cas des participants avec les experts
- Échanges des pratiques

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Études des cas des participants avec les experts
- Échanges des pratiques
- Atelier : plan d'amélioration individuel
 - Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques
- Conclusion



STAGE PRATIQUE VISUO-VESTIBULAIRE – MODULE 3

PRÉ-REQUIS**THÉORIE****PRATIQUES/MANIPULATION**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Pratiquer un bilan visuo-vestibulaire complet
- Pratiquer et articuler une séance de rééducation vestibulaire
- Savoir manipuler les différents tests et outils de rééducation spécifiques à la prise en charge visuo-vestibulaire
 - Manœuvre de Hallpike
 - Oculométrie par Eye Tracking
 - Vidéo Nystagmoscopie : Head Shakink Test, Bielschowsky, Test Vibratoire Osseux, Indice de fixation Oculaire
 - Visuelle Verticale Subjective
 - Test d'équilibration en privation visuelle totale
- Épreuves Statokinétiques
- Fauteuil Rotatoire
- Manœuvres libératoires
 - Panneau Panoramique Stéréoscopique
 - Générateur optocinétique
 - Barre d'oculomotricité



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Avoir participé au module de formation « Rôle de l'orthoptiste dans la rééducation visuo-vestibulaire » et celui de « Rééducation visuo-vestibulaire en Pratique »



DURÉE

3 jours : 21h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 1200 euros • Adhérent : 1050 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Fiche technique trame de bilan
- Etude de cas en situation clinique
- Travail en groupe
- Quiz d'évaluation
- Analyses des vidéos enregistrées lors de la manipulation

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

→ 9H00 - Introduction

- Rappels méthodologiques et présentation de la trame du bilan visuo-vestibulaire

→ 9H30 - 1^{er} patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

→ 12H00 - 2^{ème} patient

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

→ 13H45

- Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

→ 16H00 - 3^{ème} patient

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

Bilan Vestibulaire

→ 9H00 - Introduction

- Rappels méthodologiques et présentation de la trame du bilan vestibulaire

→ 9H30 - 1^{er} patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

→ 11H00 - 2^{ème} patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

→ 13H45 - 3^{ème} patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

→ 16H00 - 4^{ème} patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

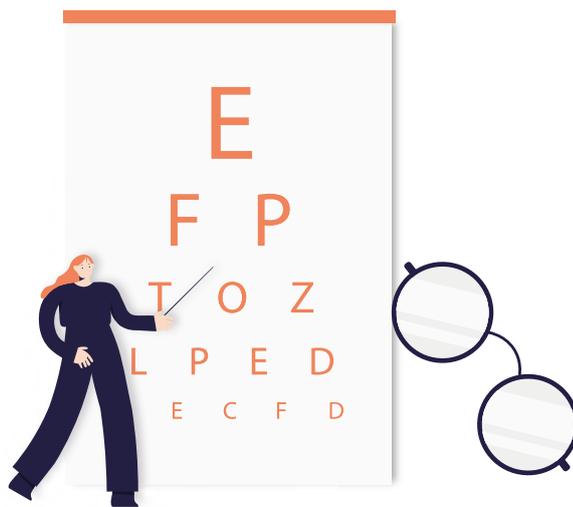


JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30**Rééducation Visuo-Vestibulaire**

- 9H00 – Présenter la méthodologie et les procédures de travail pour la prise en charge des patients de cette journée
- 9H30 - 1^{er} patient – Rééducation Vestibulaire
 - Pratique d'une séance de rééducation visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
 - Synthèse et analyse des résultats de la séance en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- 13H45 - 2^{ème} patient – Rééducation Visuo-Vestibulaire
 - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient.
 - Pratique d'une séance de rééducation visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire.
 - Synthèse et analyse des résultats de la séance en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de la prochaine séance.
- 16H30 – DEBRIEFING DU STAGE – réponses aux questions diverses des stagiaires en groupe
- Quiz d'évaluation
- 17H00 – CONCLUSION





APPORT DE LA POSTUROLOGIE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN ORTHOPTIE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Approfondissement des connaissances en physiologie et physio-pathologie générale pour une meilleure identification des besoins visuels du patient.**
- **Savoir réaliser un examen clinique orthoptique approfondi en relation avec les autres capteurs sensoriels.**
- **Connaître l'incidence d'une modification de stimulation de l'appareil visuel sur l'équilibre postural pour une meilleure orientation de la décision de la prise en charge orthoptique. Améliorer la communication interprofessionnelle entre les différents acteurs (podologue, ostéopathe, occluso-dentiste, médecin du sport, médecin de rééducation fonctionnelle, ORL...).**

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Analyser globalement la vision plus fine
- Améliorer les compréhensions de l'influence posturale sur le capteur visuel.
- Optimiser l'évaluation et l'incidence globale de la posture dans la prise en charge du patient.
- Optimiser l'utilisation de nos outils orthoptiques pour le bilan et la rééducation.



PRÉ-REQUIS

Avoir participé soit au module de formation « posture et système visuel » soit « rôle de l'orthoptiste dans la prise en charge vestibulaire » ou avoir des bases de posturologie.



DURÉE

2 jours : 14h00



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales, aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Médecin du Sport
- Orthoptiste
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 710 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations .
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux Pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

JOURNÉE 1

Matin ou après midi

→ Anatomie et physiologie

- Les capteurs sensoriels : l'œil, le vestibule, la somesthésie, système mandicateur
- Les référentiels posturaux : égocentré, allocentré, géocentré
- La posture : définition
Son développement : de l'enfance au sujet âgé
Les postures particulières : le sujet malvoyant enfant / adulte acquis, le sportif.

→ La pathologie posturale:

- Les symptômes
- Les causes : traumatiques, apnées du sommeil, vestibulaires, manducatrices, les dys
- Les méthodes d'examen
- Les explorations cliniques complémentaires
- Les traitements médicaux
- Mise en place et hiérarchisation de la prise en charge pluridisciplinaire

JOURNÉE 2

MATIN

9H - 12H30

→ L'intégration sensorielle:

- La vicariance
- Suivi et évaluation des traitements engagés.

→ Rappel de l'examen vestibulaire : le bilan

→ Rappel de l'examen orthoptique : le bilan

→ Le bilan postural :

- À qui s'adresse t il ?
- Pourquoi ?
- Dans quels buts ?
- L'examen clinique
- Évaluation statique
- Évaluation dynamique

→ La plateforme de posturographie : mesures normatives (définition et utilisation)

- Statique
- Dynamique

APRÈS-MIDI

14H -17H30

→ Les traitements orthoptiques / vestibulaires :

- La rééducation « classique »
- L'adaptation des corrections optiques et le choix des verres correcteurs
- L'ergonomie au travail
- La rééducation / stimulation vestibulaire
- Les prismes posturaux

JOURNÉE 3

Matin ou après midi

→ Parcours du patient

- Rôle de l'orthoptiste dans le dépistage de la pathologie posturale
- Le médecin du sport / Médecin physique et de réadaptation / Masseur-Kinésithérapeute / Ostéopathe
- L'occlusodontiste
- Le podologue
- Le coach sportif...

→ Cas cliniques en orthoptie posturale

→ Conclusion et discussion



FATIGUE VISUELLE, TROUBLES DE L'ACCOMMODATION ET ERGONOMIE SUR ÉCRANS COMPRENDRE ET ÉVALUER (MODULE 1)

PRÉ-REQUIS**THÉORIE****PRATIQUES/MANIPULATION**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'approfondir la connaissance de la physiologie de l'accommodation notamment la spécificité de la vision sur écrans, d'améliorer la compréhension des phénomènes induits par celle-ci, de mieux connaître les éléments de compensation visuelle et ergonomique nécessaires à son utilisation. À la fin de la session, les participants seront à même de :

- Améliorer leur compréhension des phénomènes visuels induits par les écrans
- Connaître les éléments de compensation visuelle et ergonomiques nécessaires à la bonne utilisation des écrans
- Optimiser l'évaluation lors du bilan orthoptique de la fatigue visuelle et les troubles de l'accommodation sur écrans
- Conseiller les patients concernés



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la physiologie de l'accommodation est un plus.



DURÉE

2,5 jours : 18h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Brigitte EKPE LORDONNOIS
- Spécialiste de l'optique : Charlotte GAILLARD
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 690 euros • Adhérent : 520 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques • Travail en groupe pour construction de collaboratif

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

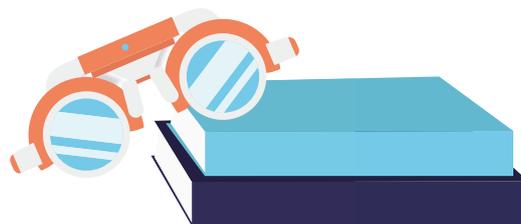
DE LA NAISSANCE À L'ÂGE ADULTE AVANCÉ Physiologie de l'accommodation de la naissance à l'âge adulte et usage des différents écrans

- **Accueil et présentation des intervenants, du programme et des participants**
 - Rappel des recommandations sur l'usage des écrans
 - Tour de table des participants et de leurs attentes
- **De la naissance à l'adolescence**
 - Rappel de développement visuel, psychomoteur, pouvoir accommodatif
 - Le système accommodation/vergence
 - Quelles activités sur quels écrans ?
 - Y'a-t'il une toxicité des écrans sur le développement de l'enfant ?
 - La toxicité de la lumière bleue
 - Un point sur l'addiction aux écrans
- **L'âge adulte : Le "Computer Vision Syndrom" ou Syndrome de fatigue oculaire numérique & ses symptômes**
 - Les activités sur écran à l'âge adulte
 - L'asthénopie
 - Les troubles de la surface oculaire
 - Les troubles oculaires et oculomoteurs
 - Les troubles vestibulaires
 - Petit point sur les troubles musculosquelettiques

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

2 / Vieillesse du système accommodatif et évaluation de la fatigue oculaire numérique

- **Introduction**
 - Discussion / Synthèse autour des attentes des candidats
- **Pré-presbytie & presbytie**
 - Vieillesse du système visuel et accommodatif
 - Presbytie et signes fonctionnels
 - Conséquences pour quels écrans ?
- **L'évaluation orthoptique**
 - L'évaluation de la vision de près, de la vision intermédiaire, de la vision de loin
 - Discussion sur le matériel nécessaire : des outils classiques jusqu'à l'Eye Tracker
 - Ce module s'achève par la construction collaborative d'une trame de bilan orthoptique pour l'évaluation des incidences de l'utilisation des écrans.
- **Apport du traitement orthoptique**
- **Discussion et conclusion**



JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30**ÉCRANS, COMPENSATIONS OPTIQUES ET ERGONOMIE****→ Parcours d'accommodation et corrections optiques**

- Parcours d'accommodation du jeune emmétrope
- Parcours d'accommodation de l'amétrope jeune et corrections optiques
- Parcours d'accommodation du sujet presbyte
- Corrections optiques du sujet presbyte :
Atelier collaboratif entre participants autour des parcours d'accommodation
Photos de mise en situation
Réflexions interactives autour des champs d'application dans la pratique professionnelle quotidienne des propriétés abordées des verres ophtalmiques
Manipulations de différentes géométries de verres ophtalmiques

→ Les écrans de notre quotidien

- Quels écrans accompagnent notre quotidien ?
- Temps d'utilisation des écrans en France ?
- Les écrans sont-ils néfastes pour nos yeux ?

APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ Écrans et outils de compensation optique :**

- Choix de la correction des verres ophtalmiques
- Choix de la géométrie des verres ophtalmiques
- A quoi servent les traitements des verres ophtalmiques ?
- Les lentilles de contact et les écrans
- Outils pédagogiques : Manipulations de différentes géométries et de différents traitements de verres ophtalmiques

JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30**→ Ergonomie visuelle et écrans**

- Organisation de l'écran
- Pausés visuelles
- Éclairage ambiant
- Climatisation et température ambiante

Outils pédagogiques :

Mise en situation : gestion de cas autour de situations proposées

→ Aide à l'évaluation : ébauche d'un questionnaire

- Outils pédagogiques : Constitution collégiale en interactivité d'un questionnaire d'évaluation professionnel

→ Discussion et conclusion



RÉÉDUCATION DE LA FATIGUE VISUELLE, DES TROUBLES DE L'ACCOMMODATION ET ERGONOMIE : RÉÉDUCATION SPÉCIFIQUE ET ÉTUDES DE CAS (MODULE 2)

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de cette formation est de mettre en pratique les acquis lors du module 1 : Optimiser la rééducation des fonctions spécifiques à la vision sur écrans, cette prise en charge se voulant à la fois plus intégrative (ergonomie, posture) et personnalisée.

À la fin de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Optimiser leur prise en charge (bilan et rééducation) de la fatigue visuelle et des troubles de l'accommodation sur écrans
- Savoir identifier et manipuler le matériel orthoptique nécessaire
- Proposer un projet de soin personnalisé, en fonction de l'utilisation du ou des écrans et mieux le communiquer au patient et aux autres professionnels
- Conseiller les patients concernés notamment en termes d'ergonomie et de posture



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Avoir assisté au module « fatigue, visuelle, troubles de l'accommodation et ergonomie sur écrans » (module I) est fortement préconisé



DURÉE

2 jours : 14 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Brigitte EKPE LORDONNOIS
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques • Travail en groupe

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

1 / Début de la prise en charge orthoptique

→ Accueil et présentation des intervenants et du programme

- Résumé des attentes des participants

→ Rappels :

- L'accommodation et son évaluation en pratique
Chez le sujet emmétrope
Chez le sujet amétrope
Chez le sujet corrigé
Chez le sujet presbyte
- Rééduquer les performances accommodatives :
Pour qui ? Quand ? Comment ?
Cas pratiques

→ Évaluation et traitement : Savoir utiliser la trame du bilan (cf module I) :

- Orientation de l'évaluation en fonction des symptômes : quel diagnostic ?
- La performance visuelle au service de la vision sur écrans
- Place de la compensation optique (Interview/Apport théorique de l'experte, Mme Charlotte Gaillard)
- Fixer et planifier ses objectifs rééducatifs
- Évaluer le besoin en examens complémentaires

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

2 / La rééducation en pratique

→ Kit de départ - Présentation du matériel de base : mode d'emploi et en images

→ Point particulier sur les faces & le rock accommodatif

- Comment les utiliser en pratique ?
- Quels sont les résultats attendus ? (En présentiel : manipulation de différents matériels par les participants)

→ Nouveaux outils (non exhaustif)

- Logiciels de rééducation (Software/ Hardware)
- Revue des dernières innovations orthoptiques
- Eye trackers :
Présentation des différents modèles
Quelle utilisation ?
Quelle analyse ?

3/ Ergonomie & conseils

→ Préconisations pour l'ergonomie visuelle

- Les recommandations d'ergonomie pratiques :
- Organisation des postes de travail ou de loisirs liés aux écrans
 - Pauses visuelles
 - Rééducation palpébrale
 - Éclairage

→ Analyse filmée de 2 cas

- Utilisation d'outils numériques en contexte :
À faire/ Pas à faire (En présentiel atelier et présentation par les participant.e.s)

→ L'orthoptiste, acteur d'éducation thérapeutique à l'hygiène visuelle

- Autres conseils
- Quiz lumière bleue

JOURNÉE 2 **MATIN** 9H - 12H30**4 / Sensibilisation à la posture**→ **Théorie de la posturologie clinique**

- Définition et méthode d'analyse du Centre de Pression
- Apport des plateformes de force

→ **Applications pratiques à la vision sur écrans**

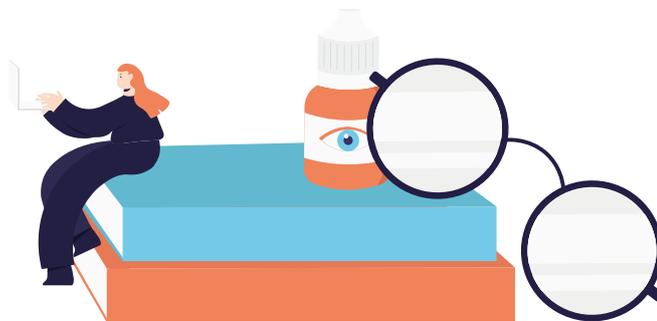
- Quand suspecter un déficit postural ? Rôle de l'interrogatoire
- Comment adapter la prise en charge orthoptique ?
- Importance d'une approche pluridisciplinaire
- Quelle ergonomie sur écran ?

APRÈS-MIDI 14H - 17H30**5 / Vignettes et cas cliniques**→ **Cas cliniques décortiqués de manière collégiale, en suivant la trame de notre bilan (module I) et proposition de projet de soin**

- Cas au poste de travail
- Cas en télétravail
- Cas d'un patient presbyte
- Enfants et outils portables (téléphone, tablette)
- Ados, jeux et réseaux

→ **Pour la dernière partie de la formation**

- Les participants seront invités en amont à venir avec un cas clinique sur un temps de discussion et d'échanges avec les formatrices et les participants. (En présentiel proposition d'un projet de soin par les participants)





BILAN ET RÉÉDUCATION BASSE VISION CHEZ L'ADULTE

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆☆

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif d'apporter des outils de la prise en charge pluridisciplinaire des patients déficients visuels afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'adulte.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les pathologies induisant une basse vision et leur traitement actuel
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Mettre en place un partenariat de prise en charge pluridisciplinaire
- Réaliser et organiser le partage des données entre les différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Connaître les différentes aides visuelles
- Aider aux choix des aides visuelles



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2 jours : 14h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophthalmologiste : Dr Béatrice LEBAIL
- Orthoptiste : Dominique MARTIN
- Opticienne : Charlotte GAILLARD
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

1 / Pathologies en Basse Vision et les patients Basse Vision

- **Apport de l'expert**
 - Les différentes pathologies et leur traitement
 - Identification du patient Basse Vision
 - Structures de prise en charge des patients Basse Vision

- **Atelier**
 - Les participants en petits groupes renseignent des diapos contenant des questions

- **Synthèse de l'expert**

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- **Accueil et présentations des intervenants, du programme et des participants**
 - Recueil des attentes des participants

- **Atelier : les pratiques actuelles des participants**
 - Chaque participant présente brièvement sa pratique actuelle de la prise en charge Basse Vision

2 / Les bonnes pratiques pour réaliser un bilan orthoptique Basse Vision

- **Atelier : audit clinique ciblé**
 - Chaque participant renseigne un quiz d'autodiagnostic de pratiques réalisées pour le bilan Basse Vision

- **Synthèse et apports par l'expert**
 - Présentation des tests orthoptiques pour le bilan orthoptique Basse Vision

- **Atelier : étude de cas et élaboration d'une synthèse de bilan**
 - Analyser et synthétiser un bilan Basse Vision

- **Syndrome de Charles Bonnet**

- **17h - Synthèse et apports par l'expert**
 - Mise en place d'un projet de rééducation
 - Mise en commun des synthèses des acteurs de l'équipe pluridisciplinaire

JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

3 / Bilan optique et aides optiques en Basse Vision

- **Atelier : spécificité de la réfraction en Basse Vision**
 - Les participants traitent de manière interactive des cas "pathologies versus capacités visuelles versus objectifs des patients"

- **Synthèse et apports complémentaires par l'expert**
 - Notions d'AV versus capacités discriminatives
 - Choix d'une échelle d'AV appropriée: décimale versus logarithmique
 - Intérêt de réaliser une réfraction chez une personne déficiente visuelle qui utilise des aides grossissantes
 - Quand conseiller un changement de correction optique

- **Atelier : Manipulation des aides optiques**
 - Manipulation vidéo en direct des différentes aides visuelles: méthodologie d'utilisation; avantages et inconvénients de chaque famille d'aide.

- **Synthèse et apports par l'expert**
 - Notion de besoin de grossissement
 - Les différentes façons de grossir
 - Présentation des différentes familles d'aides visuelles

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

4 / La bonne pratique de la rééducation Basse Vision

- **Synthèse et apports complémentaires par l'expert**
 - Rééducation Basse vision
 - Spécificité des outils de rééducation en fonction des atteintes visuelles

- **Étude de cas clinique**

- **Atelier: plan d'amélioration individuel**
 - Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques

- **Discussion et conclusion**



BILAN ET RÉÉDUCATION BASSE VISION ENFANT DE 0 À 18 ANS – EN INSTITUTION ET EN LIBÉRAL

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de définir les contours de la prise en charge des enfants déficients visuels selon leur âge et leur pathologie, et d'apporter des outils de la prise en charge pluridisciplinaire afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'enfant de 0 à 18 ans. À la fin de la session, les participants seront à même :

- Identifier les pathologies induisant une Basse Vision et leurs conséquences
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Réaliser et organiser le partage des données et les adaptations dans le quotidien des enfants déficients visuels
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Connaître les différentes aides visuelles
- Aider aux choix des aides visuelles



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2.5 jours : 18h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophthalmologiste : Dr Béatrice LEBAIL
- Orthoptistes : Hélène BEBEN – Zahra BESSAA
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 800 euros • Adhérent : 650 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux pratiques
- Manipulation de matériel • Exercices pratiques
- Travail de groupe • Simulation sous lunettes

JOURNÉE 1

CLASSE VIRTUELLE Matin ou après-midi

→ Conséquences de la déficience visuelle chez l'enfant

- Développement psychique et relationnel : mise en place de la communication visuelle, spécificité de l'attention conjointe et de la théorie de l'esprit chez le déficient visuel
- Développement psycho moteur et des activités motrices : particularités de la régulation tonique, appréhension des déséquilibres
- Particularités du développement cognitif, mise en place du langage : verbalisme et écholalie
- Spécificités des modalités sensorielles, utilisation des sens compensatoires : toucher haptique, filtration information auditive, sens des masses

→ Pathologies sources de Basse Vision chez l'enfant

Déficience visuelle isolée

- Héredo dégénérescences rétiniennes (rétinopathies pigmentaires, amaurose de LEBER, maladie de Stargardt...), Décollement de Rétine
- Malformations congénitales : glaucome et cataracte congénitale, malformations du segment antérieur et du pôle postérieur, colobomes, atrophies optiques...
- albinisme : formes cliniques

Déficience visuelle et handicap associé

- Origine cérébrale : séquelles de prématurité, affections néo et péri natales
- Maladies métaboliques, neurologiques (comitalités) dégénératives (mitochondriales...)
- Troubles de la relation et de la communication

→ Déficience visuelle et handicaps associés chez l'enfant

- Enfant poly handicapé : évaluation de la vision fonctionnelle, mettre en place une communication adaptée
- Enfant multi handicapé : quel est le handicap le plus prégnant ? adaptation spécifique des apprentissages
- Déficience visuelle et trouble de la relation et de la communication, Trouble du Spectre Autistique : spécificité des « Autistic Like », spécificité de la prise en charge Trouble du Spectre Autistique + déficience visuelle

JOURNÉE 2 MATIN

CLASSE PRÉSENTIELLE 9H - 12H30

→ Introduction

- Analyse des pré-questionnaires

→ La Basse Vision enfants - différences BV enfant et adulte

- Qui reçoit-on dans nos consultations ?
- Pourquoi faire de la Basse Vision enfant ?
- Définitions cécité légale et stimulation visuelle qu'est ce qu'on peut leur apporter ?
- Cotation des actes BV enfants

→ Mise en situation simulation BV dans des situations d'enfants (école, jeux) avec partage de ressentis et d'adaptations

APRÈS-MIDI

14H - 17H30

→ Bilan BV selon l'âge et selon la profondeur de la BV

- Bilan BV selon l'âge et selon la profondeur de la BV
- Pourquoi le bilan, quelle est la demande ?
- Qu'est ce qui est important de tester pour le bilan, et que veulent savoir les parents et les partenaires? quid des tests normés ?
- Prioriser les objectifs qui découlent du bilan, de l'histoire de l'enfant et de l'accompagnement mis en place
- La place des parents et comment les impliquer dans le suivi

→ Matériel pour un bilan BV

- Fiche résumée pour le 0 à 3 ANS
- Fiche résumée pour les 3 à 6 ans
- Fiche résumée pour les 7 à 11 ans
- 12 à 15 ans
- 15 à 18 ans (patients experts et pair aidance)

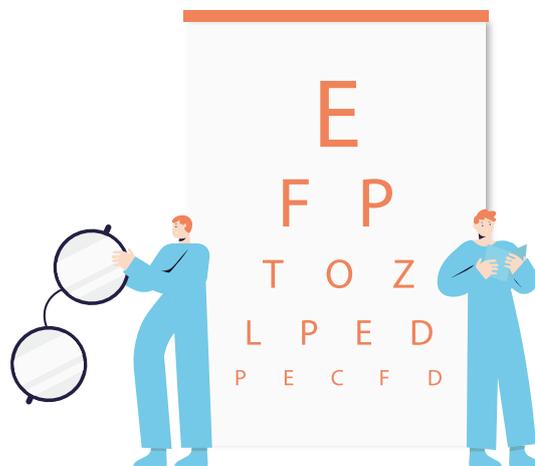


JOURNÉE 3 MATIN**CLASSE PRÉSENTIELLE**
9H - 12H30→ **La rééducation BV (et ses limites?)**

- Pour quoi faire? objectifs
- Progression des séances, place de la sensibilisation, explications patho et patient expert
- Quand s'arrêter?
- Cas pratiques et matériels de rééducation en sous-groupe
- Quels liens avec les partenaires (SESSAD, institution, libéraux...)?

APRÈS-MIDI 14H - 17H30→ **Les adaptations scolaires et à domicile**

- Agrandis, matériel informatique/électronique, lampe, loupes, cahiers, stylos, règle, objets du quotidien (ex: verre et assiette contrastée)
- Évolution du matériel selon l'âge
- Fiche adaptation scolaire
- Manipulations de matériels et cas pratiques en sous-groupes

→ **Conclusion**



BASSE VISION EN PRATIQUE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de mettre en pratique et manipuler des outils de la prise en charge pluridisciplinaire des patients déficients visuels afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'adulte.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant et manipulant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Découvrir et manipuler les différentes aides visuelles
- Aider aux choix et à la manipulation des aides visuelles



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Avoir assisté à la formation bilan et rééducation Basse Vision chez l'adulte ou avoir des bases en Basse Vision et vouloir améliorer sa pratique



DURÉE

1 jour : 7 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Dominique MARTIN
- Opticienne : Charlotte GAILLARD
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 500 euros • Adhérent : 390 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux Pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

→ Etudes de cas cliniques

Outils pédagogiques :

- Manipulation des aides visuelles
- Présentation de cas clinique imagés (photo; vidéo)
- Présentation d'outils orthoptiques de rééducation fonctionnelle
- Réflexion collégiale autour de cas cliniques proposés

→ Atelier :

Adaptation de la méthodologie générale du bilan orthoptique aux différents cas cliniques abordés

→ Synthèse de l'expert

- Spécificités de prise en charge orthoptique selon les profils de patients, leurs pathologies, leurs demandes et leurs capacités visuelles
- Quels exercices d'entraînement favoriser pour aider à la mise en place de l'aide visuelle au quotidien

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

→ Atelier :

- Manipulation des différentes aides visuelles

→ Synthèse de l'expert :

- Aide au choix des aides visuelles appropriées
- Manipuler les aides visuelles et s'initier aux finesses de leur prise en main.

→ Atelier : plan d'amélioration individuel

- Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratique

→ Conclusion et discussion





RÉFRACTION EN PRATIQUE QUOTIDIENNE

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux de la réfraction dans le cadre des consultations
- Réaliser un bilan visuel de l'enfant et/ou de l'adulte
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans la prise en charge du patient
- Connaître et utiliser les techniques d'examen visuel
- Harmoniser les pratiques de réfraction et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2 jours : 14 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 740 euros • Adhérent : 620 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses
- Etude de cas clinique
- Quiz sondage
- Présentation de vidéos
- Échange de pratique interactive

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

- **Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants tour de table des participants**
- **Présentation des protocoles organisationnels :**
 - Protocole RNM/RNO
 - Protocole en travail Aidé
 - Décret 2020-475 : adaptation des corrections optiques
 - Quiz protocole / adaptation lunettes
- **Rappels du système visuel, géométrique et physiologique : Accommodation et acuité visuelle**
 - Les différentes amétropies : myopie , hypermétropie, astigmatisme
 - Exercices : astigmatismes , transposition de lunette
 - La presbytie
 - Examens préliminaires : interrogatoire, influence de la correction optique
 - Tests avec les principaux objectifs à retenir
 - Déterminer le Profil patient et les conditions d'examen

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- **Réfraction subjective**
- **Examen monoculaire**
 - Estimer la sphère : Swaine direct / Réfracto
 - Mise au point : Brouillard / test Rouge/vert
 - Vérification : Swaine inverse / Face vérificatrice / VP
 - Estimer le cylindre : Réfracto / Trou sténopéïque
 - Mise au point de l'axe et de la puissance : Cylindre croisé de Jackson
 - Vérification : Trou sténopéïque
- **Examen bi-oculaire**
 - Occlusion alternée brouillée
 - Balance bi-oculaire
 - Comparaison directe
- **Examen binoculaire**
 - Les faces vérificatrices
 - Le débrouillage binoculaire
 - La Vision de près

→ Equilibre : correction finale

→ Spécificités examens de l'enfant :

- Dépistage réfractif en fonction de l'âge, des signes d'appel et des antécédents personnel et familiaux
- Population d'enfants à « risque » d'amblyopie organique précoce et /ou fonctionnelle
- Les médicaments utilisés en réfraction : Les collyres cycloplégants
- Quand adresser : les visites recommandées chez l'enfant
- Dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'enfant et chez l'adulte

JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

Pratique en binôme sur poste de réfraction en présentiel

- **Réfraction subjective avec Réfracteur / avec montures et verres d'essai, cylindre croisé de Jackson**
 - Lecture des verres au frontofocomètre, Utilisation de l'auto réfractomètre
- **Récapitulatif : En fonction des différents profils :**
 - Patient myope / Patient hypermétrope/ emmétrope
 - Patients sans corrections et avec ou sans signes fonctionnels
 - Patients avec corrections et avec ou sans signes fonctionnels
 - En binôme réfraction subjective sur monture d'essai et verres d'essai
 - Puis réfraction en binôme sur réfracteur

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- **Exercice de réfraction sur des cas cliniques :**
 - Avis des stagiaires, retour de l'expert
 - Les pièges de la réfraction
- **Fiches de synthèse**
- **En binôme réfraction subjective sur monture d'essai et verres d'essai**
- **Réfraction en binôme sur réfracteur**

CLASSE
PRESENTIELLECLASSE
VIRTUELLE

HMA

RÉFRACTION LUNETTES ET LENTILLES : HYPERMÉTROPIE, MYOPIE ET ASTIGMATISME

EN PARTENARIAT AVEC ALCON FORMATION

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la session, les participants seront à même :

- Améliorer et gagner en efficacité dans sa pratique de la réfraction
- Analyse des pratiques en réfraction
- Optimiser la prise en charge d'un patient myope, hypermétrope, astigmatique et savoir proposer une solution en lentilles de contact



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Connaître les bases théoriques de la réfraction et en pratiquer ou en avoir pratiqué à minima. Ne nécessite aucun pré-requis sur les lentilles de contacts



DURÉE

3 jours : 21 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Brigitte EKPE
- Spécialiste lentilles : Géraldine JOLY
- Responsable pédagogique : Odile CABALE / Géraldine JOLY



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 870 euros • Adhérent : 690 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.format@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Videos • Étude de cas cliniques • Travaux Pratiques • Manipulation de matériel • Exercices pratiques • Travail de groupe • Échanges interactifs via le tchat et la prise de parole - Pratique

JOURNÉE 1 MATIN

CLASSE VIRTUELLE 9H - 12H30

Réfraction sphères et cylindres

→ Introduction

- Nouvelles données du décret pour l'acte de réfraction pour les orthoptistes
- Épidémiologie sur les troubles réfractifs
- Réfraction : qui fait quoi ?
- Rappels :
 1. L'œil emmétrope
 2. L'hypermétropie et les verres convexes
 3. La myopie et les verres concaves
 4. L'astigmatisme direct, indirect et les verres cylindriques
 5. Distance verres / œil

→ Mener une réfraction en pratique étapes par étapes

1. L'entretien avec le patient
2. Mesure d'acuité visuelle : Comment bien prendre les mesures ?

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

Contactologie

→ Outil pédagogique : questionnaire préalable concernant la pratique au quotidien

→ Introduction

- Étendue de la demande en contactologie
- Les lentilles et leurs limites : Pour qui ? Quand ? Comment ?

→ Les différences lunettes/lentilles

- Impact sur le champ de vision
- Impact sur la perception
- Impact sur la puissance

→ Les différentes solutions en contactologie

- Type de port : occasionnel, quotidien, permanent, prolongé, nocturne
- Type de renouvellement : journalière, mensuelle, bi mensuelle, trimestrielle, annuelle
- Type de lentilles : souples, rigides, sclérales, les hybrides

→ Les propriétés et géométries des lentilles de contact souples

→ Le déroulement d'une adaptation

- Interrogatoire
- Réfraction
- Kératométrie
- Examen à la lampe à fente
- Choix des lentilles
- Contrôle des lentilles : notion de planning de suivi du patient

→ L'entretien et la manipulation des lentilles

JOURNÉE 2

CLASSE PRÉSENTIELLE 9H - 12H30 & 14H - 17H30

Réfraction lunettes en pratique

→ Réfraction objective : Auto réfractomètre

→ Réfraction subjective

- La tête de réfracteurs
- Recherche de la sphère
- Recherche du cylindre
- L'équilibre binoculaire
- L'équilibre binoculaire

→ Mise en pratique sur table de réfraction sphère et cylindre

- Outils pédagogiques : tables de réfraction à disposition sur volontaires presbytes
- Reprendre étape par étape l'adaptation

→ Discussion et conclusion

→ Études de cas

JOURNÉE 3

CLASSE PRÉSENTIELLE 9H - 12H30 & 14H - 17H30

Réfraction lentilles en pratique

→ Adaptation de lentilles multifocales selon le référentiel d'orthoptie encadrés par les formateurs sur des volontaires presbytes

- En Binôme
- Reprendre point par point l'adaptation
- Manipulation des différents matériaux et appareils

→ Discussion et conclusion

CLASSE
PRESENTIELLECLASSE
VIRTUELLE

PRESB

RÉFRACTION LUNETTES ET LENTILLES : ÉQUIPEMENT DU PRESBYTE

EN PARTENARIAT AVEC ALCON FORMATION

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la session, les participants seront à même :

- Améliorer et gagner en efficacité dans sa pratique de la réfraction
- Analyse des pratiques en réfraction
- Optimiser la prise en charge d'un patient presbyte et savoir proposer une solution en lentilles de contact



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Connaître les bases théoriques de la réfraction et en pratiquer ou en avoir pratiqué à minima. Ne nécessite aucun pré-requis sur les lentilles de contacts



DURÉE

3 jours : 21 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Brigitte EKPE
- Spécialiste lentilles : Géraldine JOLY
- Responsable pédagogique : Odile CABALE / Géraldine JOLY



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 870 euros • Adhérent : 690 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Videos • Étude de cas cliniques • Travaux Pratiques • Manipulation de matériel • Exercices pratiques • Travail de groupe • Échanges interactifs via le tchat et la prise de parole - Pratique

JOURNÉE 1 MATIN

CLASSE VIRTUELLE 9H - 12H30

Réfraction : la presbytie

→ Introduction

- Nouvelles données du décret pour l'acte de réfraction pour les orthoptistes
- Réfraction du sujet presbytes : qui fait quoi ?

→ Rappels sur la presbytie

- Vision de près et accommodation
- L'accommodation et l'âge
- La presbytie

→ Mener un réfraction sur un sujet presbyte en pratique – étape par étape

- L'entretien avec le patient : Première correction de presbytes Évolution de la presbytie : quel équipement actuel ? Quels besoins au quotidien ?
- Rappels brefs sur la détermination de la correction de loin
- Le matériel utile pour l'évaluation de la vision de près
- Les méthodes d'évaluations de la VP
- Les risques d'une surévaluation de l'addition

APRÈS-MIDI

14H - 17H30

Contactologie

→ Introduction

- Étendue de la demande en contactologie
- Les différents modes de correction du presbyte

→ Particularités du presbyte

- Identifier ses besoins visuels : Pour quelles activités : où, quand et comment ?
- Identifier son environnement : rappel des propriétés des matériaux
- Identifier les modifications physiologiques : détecter les signes de la sécheresse oculaire

→ Protocole d'adaptation

- Recherche du maximum convexe en vision de loin
- Recherche de l'œil préférentiel
- Recherche de l'addition minimum
- Choix de la lentille

→ Observation et optimisation

- Contrôle de la lentille
- Contrôle de la vision
- Optimisations : arbre décisionnel pour amélioration du confort visuel

JOURNÉE 2

CLASSE PRÉSENTIELLE 9H - 12H30 & 14H - 17h30

→ Les différents équipements pour le presbyte : leurs spécificités, quels choix ?

→ La vision de près chez le non presbyte

→ Mise en pratique sur table de réfraction sphère et cylindre

- Outils pédagogiques : tables de réfraction à disposition sur volontaires presbytes
- Reprendre étape par étape l'adaptation

→ Discussion et conclusion

→ Études de cas

JOURNÉE 3

CLASSE PRÉSENTIELLE 9H - 12H30 & 14H - 17h30

→ Adaptation de lentilles multifocales selon le référentiel d'orthoptie encadrés par les formateurs sur des volontaires presbytes

- En Binôme
- Reprendre point par point l'adaptation
- Manipulation des différents matériaux et appareils

→ Cas pratiques

→ Discussion et conclusion



FONDAMENTAUX ET PRATIQUE DE LA CONTACTOLOGIE

EN PARTENARIAT AVEC ALCON FORMATION

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la session, les participants seront à même :

- Prendre en charge les demandes en lentilles de contact souples sphériques et toriques
- Faire les adaptation en lentilles de contact souples sphériques et toriques
- Définir la réfraction pour une adaptation lentilles de Contact



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s dans des cabinets , hospitalier.e.s.



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste contactologue
- Spécialiste lentilles : Géraldine JOLY
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 870 euros • Adhérent : 680 euros • Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluation
- Vidéos • Etude de cas cliniques • Travaux pratiques • Manipulation de matériel
- Travail de groupe • Échanges interactifs

JOURNÉE 1 MATIN 9H30 - 12H30

Réfraction sphères et cylindres

→ Introduction

- Pourquoi se former à la contactologie ?
- Étendue de la demande en contactologie

→ Harmonisation des méthodes de réfraction

→ Les différences lunettes / lentilles

- Impact sur le champ de vision
- Impact sur la perception
- Impact sur la puissance
- Impact sur l'accommodation / convergence

→ Les différentes solutions en contactologie, pour qui ? quand ?

- Type de port : occasionnel, quotidien, permanent, prolongé, nocturne
- Type de renouvellement : journalier, mensuel, bimensuel, trimestriel, annuel
- Type de lentilles : souples, rigides, sclérales, hybrides

→ Les propriétés des lentilles de contact souples

- Propriétés : Dk/e, teneur en eau, mouillabilité, coefficient de friction, module de Young
- Matériaux : hydrogel, silicone hydrogel

→ Déroulement d'une adaptation : les étapes de préadaptation

- Interrogatoire
- Réfraction
- Kératométrie
- Observations à la lampe à fente

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

→ Mise en pratique dans les boxs

- Tests et mesures pré adaptation
- Choix des lentilles
- Apprentissage de la manipulation et des règles d'hygiène
- Pose/ dépose des lentilles

→ Déroulement d'une adaptation : contrôle des lentilles

- Ressenti porteur
- AV et sur réfraction
- Mouillabilité et BUT
- Centrage et recouvrement
- Mobilité
- Organisation, planning et suivi patient

→ Mise en pratique

- Contrôle de l'adaptation avec les lentilles posées
- Dépose des lentilles
- Analyse de l'adaptation et suivi

→ Discussion et synthèse de la journée

JOURNÉE 2 MATIN 9H30 - 12H30

→ Les géométries des lentilles toriques

- Objectif de stabilisation des lentilles
- Les grands principes
- Choix de la puissance torique
- Evaluation de la stabilité et de la rotation

→ Mise en pratique

- Adaptation complète en lentilles toriques

APRÈS-MIDI 14H - 17H

→ L'entretien et la manipulation des lentilles

- Introduction : enjeux et fausses idées
- Les objectifs de l'entretien
- Les différentes familles de solutions d'entretiens
- Conseils d'utilisation

→ Mise en pratique

- Nettoyage et décontamination avec les différents systèmes d'entretien
- Challenge pratique pour gagner en efficacité

→ Synthèse et conclusion

CLASSE
PRESENTIELLE

OU

CLASSE
VIRTUELLE

OU

CLASSE
E-LEARNING

BNCV

BILAN ET RÉÉDUCATION NEUROVISUELLE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux du dépistage des troubles visuels dans le cadre des troubles des apprentissages
- Réaliser un bilan de dépistage sensoriel, moteur et fonctionnel.
- Cerner les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des apprentissages dont les troubles dys, praxiques, TDA reconnus comme handicap sensori-moteur nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire.
- Améliorer et approfondir les techniques de dépistage utilisées.
- Harmoniser leurs pratiques de dépistage et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des enfants présentant des troubles des apprentissages.



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2,5 jours : 21 heures



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste - optométriste-opticien : Mr Lionel MOIROUD
- Orthoptiste : Mme Catherine DUCONSEIL
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 690 euros • Adhérent : 510 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas clinique
- Quiz sondage
- Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique

JOURNÉE 1 APRÈS-MIDI 3H Lionel Moiroud

- **Accueil et présentation de la formation**
du programme, des intervenants et des participants.
Le formateur consigne sur un tableau toutes les difficultés annoncées et rencontrées
- **Le formateur analyse les pratiques actuelles des participants et leur besoin d'approfondissement et de perfectionnement**
- **Généralités et Physiologie de la perception visuelle**
- **Vidéos et quiz**

JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Lionel Moiroud

- **Présentation du bilan spécifique**
L'analyse sensorielle et motrice dans le contexte des handicaps sensoriels
- **Bilan visuel en vision de près : test accommodatif chez l'enfant**
- **Exercices : cas pratique**
 - L'analyse sensorielle et motrice
 - Présentation d'une vidéo décrivant l'examen d'un enfant suivant les bonnes pratiques

APRÈS-MIDI 3H30 Lionel Moiroud

- **Atelier : l'analyse fonctionnelle**
 - Utilisation des tests normés préconisés TVPS-4 / DEM TEST / NSUCO
 - Exercices - TD
- **Synthèse et apports par l'expert :**
 - L'analyse fonctionnelle; présentation de l'examen d'un enfant suivant les bonnes pratiques

JOURNÉE 3 MATIN 3h30 Catherine Duconseil et Lionel Moiroud

- **Prise en charge des enfants DYS dans un contexte pluridisciplinaire**
- **Mise en place de la prise en charge en fonction des résultats de la fonction visuelle relevés dans le bilan**
- **Prise en compte du développement moteur de l'enfant**
- **Prise en charge en fonction de la pathologie :**
Les TDA/H, Les troubles du langage oral et écrit, les TAC, les dys et les praxies

APRÈS-MIDI 3h30 Catherine Duconseil

- **Importance d'une anamnèse approfondie**
- **Corrélation entre le TVPS et les difficultés d'apprentissage de l'enfant**
- **Analyse des subtests**
- **Outils de rééducation de la perception visuelle en lien avec le TVPS**
- **Le formateur évalue les informations données lors de la formation et demande aux participants de se projeter dans leur futur exercice**
 - Conseils à donner pour l'école
 - Proposition de plan de rééducation
 - Plan d'amélioration individuel
- **Synthèse et apports par l'expert**



BILAN ET RÉÉDUCATION NEUROVISUELLE NIVEAU 2 RETOUR SUR EXPERIENCE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux du dépistage des troubles visuels dans le cadre des troubles des apprentissages
- Réaliser un bilan de dépistage sensoriel, moteur et fonctionnel
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des apprentissages dont les troubles dys, praxiques, TDA reconnus comme handicap sensori-moteur nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire.
- Améliorer les techniques de dépistage utilisées
- Harmoniser leurs pratiques de dépistage et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des enfants présentant des troubles des apprentissages



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Avoir réalisé Bilan et rééducation neurovisuelle



DURÉE

2 jours : 14h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptistes : Mme Catherine DUONSEIL et Mr Lionel MOIROUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Présentiel : • Non-Adhérent : 740 euros • Adhérent : 620 euros
- Distanciel : • Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses • Étude de cas clinique • Exercices • Échange de pratique interactive • Wooclap

JOURNÉE 1 MATIN 3H

- **9H-9H45 accueil et présentation de la formation :**
 - Programme, intervenants et participants
 - Le formateur consigne sur un tableau toutes les difficultés annoncées suite à l'utilisation des tests normés tels le TVPS-DEMTEST-NSUCO
- **9H45-10H Le formateur analyse les pratiques actuelles des participants, leur besoin et les difficultés rencontrées par les participants**
- **10H-12H présentation Exploration de la vision et les troubles visuels dans les troubles des apprentissages : comment mener son examen et proposer un plan de rééducation**
 - Présentation de la rééducation spécifique
 - Présentation de vidéos sur les différents exercices de rééducation

APRÈS-MIDI 4H

- **14H-15H atelier : l'analyse sensorielle et motrice**
 - Les participants en petits groupes traitent des cas difficiles : comment mener la rééducation sensorielle et motrice? Dans le contexte des handicaps sensoriels
- **15H-16H30 utilisation des tests de rééducation préconisés : jeu de rôle**
- **16H30-18H : synthèse et apports par l'expert :**
 - L'analyse sensorielle et motrice
 - Présentation d'une vidéo décrivant l'examen d'un enfant suivant les bonnes pratiques en rééducation

JOURNÉE 2 MATIN 3H30

- **9H-10H atelier : l'analyse fonctionnelle dans la rééducation**
- **10H-10H30 utilisation des tests préconisés : jeu de rôle**
- **10H30-12H30 synthèse et apports par l'expert : l'analyse fonctionnelle**
 - Présentation de la rééducation d'un enfant suivant les bonnes pratiques

APRÈS-MIDI 3H30

- **13H30-13H30 mise en place de la prise en charge en fonction des résultats visuels relevés dans le bilan**
 - Le formateur demande de réaliser des plans de rééducation en fonction des pathologies
- **13H30-15H prise en charge en fonction de la pathologie :**
 - les TDA/H, Les troubles du langage oral et écrit , les TAC, les dys et les praxies
- **15H-16H30 mise en situation**
 - Conseils à donner pour l'école
 - Proposition de plan de rééducation
 - Plan d'amélioration individuel
- **16H30-17H évaluation de la session et conclusion**
 - Le formateur évalue les informations données lors de la formation et demande aux participants de se projeter dans leur futur exercice
 - Le formateur évalue les réponses apportées suite aux difficultés rencontrées par les participants sur les tests neuro visuelles



LES PATHOLOGIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES : PRISE EN CHARGE ORTHOPTIQUE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles neurologiques de l'adulte
- Réaliser un bilan orthoptique neurovisuel sensoriel, moteur et fonctionnel
- Mettre en place et développer la prise en charge orthoptique neurovisuelle
- Mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des patients atteints de pathologies neuro-dégénératives



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2 jours : 14h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Neuro-Ophthalmologiste : Dr ORSSAUD
- Orthoptiste : Mme Sonia VICAT
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluation • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique
- Échange de pratique interactive

JOURNÉE 1 MATIN 3H30 Dr Orssaud

→ Présentation des participants et leurs attentes

1 / Du côté de neuro ophtalmologiste : Rappels

→ Les voies visuelles

- HLE, cécité corticale, etc ...

→ Les grands déficits OM

- Noyau
- Nerf
- Supra nucléaire
- OIN 1.5 de Fisher
- Parinaud et Foville
- Atteintes corticales
- Motilité intrinsèque et accommodation
- Atteinte des fonction sup
- Agnosie
- Atteinte du champ attentionnel
- Autres atteintes (alexie, agraphie, apraxie) (définitions)

APRÈS-MIDI 3H30 Dr Orssaud et Sonia Vicat

2 / Description des pathologies neuro-dégénératives

1H30 Dr Orssaud

→ Description des pathologies NV

- Sep, Parkinson, syndrome de Balint, Alzheimer, syndrome de Benson, post AVC ...

3 / Les attentes des différents interlocuteurs : médecins-orthoptiste- patient-aidant

1H30 Dr Orssaud et Sonia Vicat (échanges)

→ Attentes du médecin prescripteur (ophtalmologiste-neuro oph-gériatre-neuro-médecin généraliste) d'un bilan orthoptique neuro visuel

→ Attentes de l'orthoptiste

- Compte rendu et attente du médecin prescripteur

→ Attente-besoin-motivation du patient et des aidants

JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Sonia Vicat

4/ Du côté de l'orthoptiste : Le bilan orthoptique neurovisuel adulte

→ Les pré-requis:

- Anamnèse • Bilan moteur - Bilan sensoriel - Bilan ou évaluation Fonctionnelle • Diagnostic-Projet de soin

→ Anamnèse:

- Motif(s) de consultations • Plaintes-SF-Troubles
- Antécédents perso-familiaux-oculaires

→ Bilan Moteur:

- Fixation • Poursuite • Saccades • Vergence

→ Bilan Sensoriel:

- AV • Réfraction • Vision stéréoscopique, de contraste
- RPM • Champ visuel

→ Evaluation Fonctionnelle:

- Vision et communication
- Saisie de l'information visuelle :
Exploration visuelle - Localisation visuelle
Lecture
Perception visuelle
Gnosies visuelles
Attention visuelle-capacités mnésiques
- Organisation du geste:
Praxies visuelles
Coordination Perceptivo Motrice (CPM)

→ Diagnostic - Projet de soin

APRÈS-MIDI 3H30 Sonia Vicat

5 / La rééducation Orthoptique neurovisuelle

→ Le projet de soin ou Objectifs/ Plainte du patient, retentissement sur sa qualité de vie

→ Rééducation optomotrice et sensorielle, les outils:

- Orientation du regard • Fusion - accommodation

→ Rééducation fonctionnelle, les outils:

- Localisation visuelle • Exploration visuelle • Lecture
- Perception visuelle • Capacités visuo-attentionnelles



COMMENT PRENDRE EN CHARGE LA DIPLOPIE

PRÉ-REQUIS

☆☆☆☆☆

THÉORIE

★★★★☆

PRATIQUES/MANIPULATION

★★★★☆☆

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Décrire les principales pathologies oculomotrices et les mécanismes entraînant une diplopie
- Acquérir une connaissance élargie des pathologies entraînant une diplopie
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles oculomoteurs avec diplopie
- Améliorer les techniques de dépistage utilisées
- Optimiser les pratiques de traitement dans la prise en charge de la diplopie
- Communiquer efficacement avec les autres professionnels de santé
- Expliquer les retentissements fonctionnels
- Repérer les signes d'alerte d'une diplopie



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2 jours : 14h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Fanny DRION
- Ophtalmologiste : Dr Christophe ORSSAUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Présentiel • Non-Adhérent : 740 euros • Adhérent : 620 euros • Frais de dossier : 30 euros
- Virtuelle synchrone • Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluations • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos

JOURNÉE 1 MATIN 3H30 Dr Orssaud

- Accueil et présentation
- Analyse du pré questionnaire sur le niveau et l'attente des participants

1 / La binocularité

- Bases physiologiques de la vision binoculaire normale
- Rôle des mécanismes moteurs et sensoriels
- Perception visuelle et de l'espace
- Stéréoscopie(s)
Les différentes formes de stéréoscopie
- Bases neurales de la vision binoculaire
- Développement de la binocularité

2 / Diplopie physiologique et pathologique

- Physiologique et rivalité oculaire
- Pathologique :
 - La confusion
 - La neutralisation (enfants)

3 / Diagnostic différentiel

- L'aniséiconie
- Monoculaire / binoculaire

APRÈS-MIDI 3H30 Fanny Drion

1 / L'examen d'une diplopie en consultation

- Interrogatoire et caractères d'urgences
- Urgences devant une diplopie

2 / Bilan orthoptique

- Savoir mener et orienter son bilan orthoptique suivant le contexte diplopiant
 - Réfraction
 - Motilité : versions/ductions forcées
 - ESE / Déviométrie
 - Bielschowsky
 - Torsion : étude de la torsion Harms et rétinophoto
 - Torticolis
 - RPM
 - Ptosis
 - lid-twitch test
 - AFV
 - Signes morphologiques

3 / Tests haploscopiques

4 / Coordimétrie : Lancaster et HW

- Réaliser une coordimétrie
- Savoir interpréter une coordimétrie
- Différences entre l'HW et le Lancaster
- Synthèse et apport complémentaire de l'expert



JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Dr Orssaud**1 / Diplopie monoculaires :**→ **Causes:**

- Optique
- Neurologique

→ **PEC****2 / Diplopies binoculaires : principales causes rappels et PEC**→ **Mécanismes:**

- Atteinte nerveuse : Paralysie, section, compression, ischémie
- Atteinte musculaire : myosite, myopathie, restriction, asthénopie
- Limitation d'excursion : masse intraorbitaire, fracture paroi, ...

→ **Atteinte nerveuse:**

- Supranucléaire : OIN, 1 et demi de Fischer
- Nucléaire :
III => Foville, Parinaud,
IV => Hydrocéphalie
- Nerfs oculomoteurs :
Tableaux : III, IV, VI
Etiologie : HTIC, artériosclérose, diabète, migraine

3 / Atteinte musculaire :→ **Jonction neuro musculaire : myasthénie**→ **Atteinte du muscle lui-même :**

- Myopathie: Kearns Sayre, Steinert, CPOE, dysthyroïdie
- Fibrose : Brown, Stilling Duane,
- Traumatisme (cf fracture orbitaire)

4 / Atteinte orbitaire :→ **Fracture des parois**→ **Masse intra orbitaire**→ **Syndrome de l'oeil lourd et myopie forte**→ **Caniosténose**→ **Matériel post opératoire (éponge)****5 / Diplopie et strabisme divergent intermittent**→ **Savoir rééduquer, prismer ou adresser en avis chirurgical****6 / La diplopie et la dé-neutralisation (CRA)**→ **Horror fusionis****APRÈS-MIDI 3H30 Fanny Drion****1 / PEC d'une diplopie :**→ **Orienter sa prise en charge**

- Attendre, rassurer le patient
- Proposer des solutions : quelle solution suivant la pathologie ?

→ **Savoir adapter sa prise en charge et proposer des solutions adéquates suivant le contexte (temps/pathologie)**

- COT
- Rééducation
- Occlusion
- Filtres rysers
- Prismes sphériques
- Prismes
- Sur-corrrection optique
- Toxine botulique
- Chirurgie

2 / Horror fusionnis ou diplopie incoercible→ **Synthese et apport complémentaire de l'expert**



MOUVEMENTS OCULAIRES ANORMAUX : COMMENT RAISONNER ?

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les différents nystagmus d'origine différente
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des mouvements oculaires
- Améliorer la prise en charge
- Harmoniser leurs pratiques de dépistage
- Communiquer avec les autres professionnels de santé



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

2 jours : 14h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Neuro-Ophtalmologiste : PR ROBERT MATTHIEU
- Orthoptiste : Mr RATEAUX MAXENCE
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants

**OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Questions-réponses • Étude de cas Clinique • Quiz sondage • Présentation de vidéos • Échange de pratique interactive

JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30**1 / Les mouvements oculaires**

- Accueil et présentation de la formation, du programme, des intervenants et des participants
- Physiologie des mouvements oculaires
Réflexes oculo-céphaliques, saccades, poursuites, vergences
- L'oculomotricité

APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Comment analyser un mouvement oculaire anormal ?
 - Le bilan clinique
 - Les enregistrements oculo-moteurs
- Apport de l'expert

JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30**2 / Les nystagmus**

- Classifications
- Nystagmus de type latent
- Syndrome du nystagmus précoce
- Nystagmus purement pendulaires du nourrisson
- Nystagmus neurologiques
- Nystagmus vestibulaires

APRÈS-MIDI 14H - 17H30**3 / Autres mouvements anormaux et pathologies associées**

- Apraxie oculomotrice de Cogan
- Intrusions et oscillations et instructions saccadiques
- Déviations toniques du regard
- Prise en charge
- Les professionnels auxquels s'adresser
- Apport de l'expert



LES RÉFLEXES ARCHAÏQUES THÉORIE ET REMÉDIATION APPROCHE ORTHOPTIQUE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Etre capable de comprendre l'importance et le rôle fondamental des mouvements et du système sensoriel
- Etre capable de définir ce qu'est un réflexe primitif
- Etre capable de comprendre les conséquences possibles si un ou plusieurs réflexes sont non intégrés
- Etre capable d'identifier les réflexes non intégrés par l'utilisation de tests reproductibles



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

3 jours : 21h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Mme Anne GUTFREUND
- Formateur et praticien Réflexes archaïques : Mr BENOIT Mickael
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



TARIFS

- Non-Adhérent : 1000 euros • Adhérent : 890 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses
- Étude de cas clinique
- Exercices
- Échange de pratique interactive

JOURNÉE 1 MATIN

Binome Anne Gutfreund et Mickael Benoit

- **Accueil : présentations des intervenants, du déroulement et du programme de la formation :**
 - Tour de table rapide des participant(e)s et de leurs attentes suite au pré-questionnaire
- **Rôle et importance du mouvement et des sens dans le développement ; importance du contrôle de la tête et du système vestibulaire**
 - Définition du terme « réflexe » ?
 - Rôles des réflexes archaïques pendant la vie fœtale, l'accouchement et la petite enfance
 - La vie d'un réflexe archaïque : apparition, maturation, intégration
 - Les causes d'une mauvaise intégration
 - Pratique : observation de la posture avec un regard/objectif « réflexe » (en position allongée et debout)

APRÈS-MIDI

- **Système visuel et système vestibulaire :**
 - La stabilisation du regard ; le maintien de l'équilibre postural
- **Pratique : test d'habilités visuo-motrices avec un regard/objectif « réflexe »**
- **Réflexe tonique labyrinthique**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexe tonique asymétrique du cou :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation

JOURNÉE 2 MATIN

Binome Anne Gutfreund et Mickael Benoit

- **Réflexe tonique symétrique du cou :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexes de redressement de la tête :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexes de Perez :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexe de Laudau :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation

APRÈS-MIDI

- **Réflexe de paralysie par la peur :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexe de Moro :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation

JOURNÉE 3 MATIN

Binome Anne Gutfreund et Mickael Benoit

- **Réflexe tonique symétrique du cou :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexes de redressement de la tête :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexes de Perez :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexe de Laudau :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation

APRÈS-MIDI

- **Réflexe de paralysie par la peur :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Réflexe de Moro :**
 - Théorie et pratique des tests et remédiation
- **Synthèse de la formation :**
 - Apport de la pratique dans nos cabinets



REPÉRER LES URGENCES OPHTALMOLOGIQUES NÉCESSITANT UN EXAMEN SPÉCIALISÉ

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser une anamnèse et un examen de l'enfant et/ou de l'adulte
- Identifier les signes visuels nécessitant un examen spécialisé en urgence
- Connaître les diverses pathologies ophtalmologiques
- Savoir déterminer la priorisation du degré d'urgence et orienter vers les professionnels de santé appropriés.



PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



DURÉE

1 jour : 7h00



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Ophtalmologiste : Dr Claudine LABRO
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (pour salarié.e)



TARIFS

- Non-Adhérent : 500 euros • Adhérent : 390 euros • Étudiant : 150 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

JOURNÉE 1

MATIN

V. Ducret / Dr C. Labro

- 8H30 - 9H30 **Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants**
 - Tour de table des participants, leurs attentes.
- 9H30 **Projections de diapo montrant des situations cliniques urgentes et non urgentes. Chaque participant donne son avis**
 - À partir de l'examen classique : Réfractomètre automatique, Acuité Visuelle, Tonométrie, Rétinophotographie, Bilan Orthoptique, Champ visuel pour dépister les situations qui nécessitent un avis spécialisé. Déterminer la priorisation du degré d'urgence.
- 10H30 **Pause**
- 10H45 - 11H30 **Atelier par petits groupes**
 - Les participants doivent commenter des cas cliniques, des photos, des textes sur la nécessité d'un avis spécialisé. Mise en commun des opinions de chaque groupe
- 11H30- 12H30 **L'expert récapitule et commente les yeux normaux et les diverses pathologies rencontrées**
- **Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir**

APRÈS-MIDI

V. Ducret / Dr C. Labro

- 14H-15H15 **Utilisation de matériel pour aider à la prise de décision (LAF, Fluo, examens complémentaires)**
 - Pour la contacto : mesure de la cornée (Rayon de courbure), vérification de la cornée, analyse film lacrymal (BUT, test de Schirmer)
- 15H15 **Pause**
- 15H30-16H30 **La baisse d'acuité visuelle, la douleur, l'œil rouge, les pupilles...**
 - Les modifications réfractives qui doivent interroger, classification des différentes baisses d'acuité visuelle
 - Les signes ophtalmologiques fonctionnels et physiques révélateurs d'une pathologie
 - Création de fiches : arbre décisionnel, dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'enfant et chez l'adulte. A qui envoyer : ophtalmologiste, neurologue etc...
- 16H30-17H **Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir**



LES FORMATIONS À LA CARTE

Vous souhaitez que le CADET donne une formation près de chez vous ?

1



GROUPE

Constituez un groupe d'au **moins 17 personnes***

2



THÈME

Choisissez un thème dans le catalogue

3



DATES

Proposez plusieurs **dates et un lieu**

4



ENVOI

Envoyez nous un mail avec l'ensemble de ces informations à cette adresse mail :

contact.formation@cadet-

* seuil pouvant varier en fonction de la formation, des frais et de la distance géographique

LES FORMATEURS



ALAIN BAUWENS

Diplômé en Kinésithérapie en 1986, j'ai dès le début de ma carrière, été amené à prendre en charge des patients vertigineux dans le cadre d'un projet commun souhaité par un ORL, un neurologue et moi-même. J'ai très rapidement compris que mes études de kinésithérapie étaient insuffisantes et je les ai complétées par celles d'orthoptie, à Gand, en 1995.

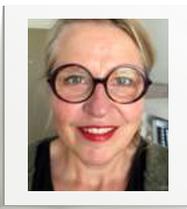
Depuis lors, convaincu de la nécessité d'une connaissance parfaite de la neurophysiologie visuelle dans cette spécialité, j'ai milité en faveur d'un enseignement de la rééducation vestibulaire auprès de tous les orthoptistes.

J'ai entrepris d'enseigner la rééducation vestibulo-oculaire à l'école d'orthoptie de Gand et à l'école d'orthoptie de Liège.

Au sein du bureau de la SIRV, j'œuvre pour un esprit d'ouverture et de partage des compétences en tâchant de rendre une place de premier plan aux orthoptistes.

ALEXANDRA RODRIGUES

Orthoptiste diplômée de l'école de Bordeaux en 2014, j'ai poursuivi ma formation au Québec où j'ai exercé en hôpital pédiatrique pendant deux ans. De retour en France, j'ai eu la chance de pouvoir continuer la pédiatrie en cabinet libéral à Bordeaux. Aujourd'hui je mets à profit cette expérience au sein du CADET afin de coordonner les dépistages visuels scolaires, et d'intervenir lors de certaines formations

ANNE GUTFREUND

Orthoptiste diplômée de l'Ecole de Tours depuis 1989, je me suis tournée vers la rééducation de la vision fonctionnelle en suivant l'évolution de notre profession.

Je me suis sensibilisée, à titre personnel, aux réflexes archaïques qui m'ont apporté des clés de compréhension dans l'analyse de la fonction visuelle et dans la remédiation de ses dysfonctionnements.

BÉATRICE LEBAIL

Ophtalmologiste spécialisée en Techniques de compensation du handicap visuel.

Après avoir exercé auprès d'adultes malvoyants, le Dr B Le Bail est actuellement en charge de l'accompagnement d'enfants déficients visuels avec ou sans handicap associé (IME Jean Paul EVRY, SESSAD Sdidv CRETEIL).

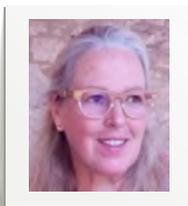
Chargée de cours pour le DU " Techniques de compensation du handicap Visuel" Université Paris Descartes

Présidente de l'association ARIBa, association francophone qui regroupe les différents professionnels impliqués dans les métiers de la Basse Vision.

BRIGITTE EKPE

Orthoptiste depuis une vingtaine d'années, j'ai dirigé l'école d'orthoptie de Clermont-Ferrand et suis la co-fondatrice du Collège National des Orthoptistes Enseignants (CNOE). Je suis très investie dans la formation des orthoptistes aussi bien initiale que continue. Je collabore aujourd'hui avec le laboratoire AME2P de l'université de Clermont Auvergne sur l'évolution des compétences visuelles et attentionnelles des enfants, notamment au travers de leur pratique sportive.

Passionnée d'innovations pédagogiques et technologiques, j'ai à cœur la mise en place d'un enseignement hybride participatif et basé sur les preuves

CATHERINE DUCONSEIL

Orthoptiste libérale depuis 1981.

D'esprit curieux, je ne me suis pas contentée de mes études pour exercer ma profession, c'est pourquoi j'ai suivi de nombreuses formations afin de mieux comprendre le fonctionnement cérébral de la vision : stage à l'ARAMAV pour mieux appréhender la basse vision, stage de posture avec BAZIRE à Nantes puis BRICO et plus tard VALLIER. J'ai eu la chance de côtoyer des personnes exceptionnelles comme le Dr. Françoise PINÇON strabologue

J'ai fait une vingtaine d'années d'aides opératoires avec le Dr. GROS

Très tôt je me suis intéressée aux problèmes d'apprentissages qui m'ont conduit au DU de neuropsychologie de Bordeaux. Aujourd'hui, j'aime m'entourer de confrères qui sont dans la même approche intellectuelle et qui cherchent à faire avancer la profession.

Je m'enrichis aujourd'hui en faisant le DU du PATA.

CHARLOTTE GAILLARD

Opticienne de formation (diplômée de l'école d'optique de Morez et de l'Université Paris-Sud), je suis responsable d'un magasin d'optique spécialisé en santé visuelle.

Depuis près de 20 ans, je m'intéresse en particulier aux domaines de l'ergonomie visuelle et de la basse-vision.

Attachée aux avantages d'une prise en charge pluridisciplinaire (orthoptiste, ophtalmologiste, ergothérapeute, instructeur de locomotion, médecin du travail...), je travaille en réseau libéral comme en institution et propose lorsque nécessaire, des bilans optiques en langue des signes.

Je m'investis dans la formation parce que je suis persuadée que nous avons besoin d'accroître nos connaissances communes pour travailler mieux ensemble et proposer des prises en charge performantes à nos patients.

CHRISTOPHE ORSSAUD

Le Dr Christophe ORSSAUD est ophtalmologiste, spécialisé en ophtalmo pédiatrie et neuro-ophtalmologie. Il est responsable de l'Unité Fonctionnelle d'Ophtalmologie à l'HEGP et du Centre constitutif du CRM OPHTARA sur l'HEGP. Il est également impliqué dans l'enseignement d'orthoptie en tant que membre de l'équipe pédagogique de l'Ecole d'Orthoptie de l'université Paris DESCARTES. Le Dr Orssaud est également Président du Collège Santé de l'AFE et membre du Conseil Scientifique de Rétina France.

DOMINIQUE MARTIN

Orthoptiste spécialisée en réadaptation des patients malvoyants depuis 1985, Dominique Martin a créé le 1er service hospitalier parisien prenant en charge la réadaptation des patients malvoyants et y a travaillé pendant 27 ans. Elle exerce en libéral depuis 10 ans et la réadaptation des malvoyants occupe les trois quarts de son activité.

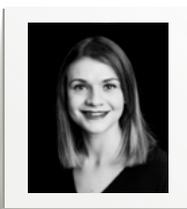
De 2009 à 2016 elle a été consultante à l'Institut de la Vision. Elle participe à la rédaction de nombreux ouvrages scientifiques et intervient dans divers congrès (Bulletin de la Société Française d'Optique Physiologique - Cahiers d'Ophtalmologie - Réalités Ophtalmologiques - Basse Vision Info - Cahier Optique Oculaire d'Essilor...) Elle est investie dans la formation des étudiants en orthoptie, au sein de diplômés universitaires et post-universitaires s'adressant aux ophtalmologistes, aux orthoptistes et aux opticiens.

FABIENNE JONQUA

Orthoptiste depuis 1988, diplômée de l'école de Toulouse, j'ai travaillé en libéral pendant 15 ans dans le sud ouest et 10 ans en région parisienne

Lors de mon arrivée sur Paris, j'ai travaillé au sein d'une collectivité territoriale où j'ai mis en place un dépistage visuel réalisé par des orthoptistes. Toute l'équipe a travaillé au sein des PMI et des écoles maternelles en sensibilisant et formant les professionnels de santé de la petite enfance.

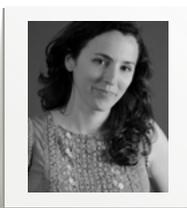
Forte de cette expérience, c'est à cette période que j'ai rejoint le CADET afin de développer les dépistages visuels dans les structures d'accueil des enfants et que nous avons mis en place des formations dédiées à tous les professionnels paramédicaux.

FANNY DRION

Diplômée en 2015 de l'école d'orthoptie de Nantes, j'exerce depuis au sein de l'Institut Ophtalmologique de l'Ouest (IOO) de la clinique Jules Verne à Nantes. Mon activité libérale au sein de cette clinique est essentiellement axée autour de la strabologie et de la pédiatrie. Je travaille en relation étroite avec des ophtalmologistes, des strabologues, des médecins et chirurgiens de différentes spécialités.

J'ai réalisé en 2018 une bande dessinée « L'œil de Pirate » destinée aux amblyopes et leur entourage. Elle est distribuée par un grand groupe d'optique en France, au Luxembourg, en Belgique et au Maroc. L'éducation thérapeutique au travers de cette bande dessinée permet une compréhension plus aisée de l'amblyopie et une meilleure observance de son traitement.

Passionnée par la strabologie et mon métier j'avais à cœur de partager mes pratiques et d'échanger avec mes consœurs et confrères. Une nouvelle aventure enrichissante commence grâce au Cadet!

GÉRALDINE JOLY

Opticienne de formation, je suis spécialisée dans le domaine de la contactologie depuis maintenant 20 ans. Forte d'une expérience variée, en magasin, en institution, dans l'enseignement public et aujourd'hui en tant que responsable scientifique dans le secteur privé, je souhaite avant tout partager mes connaissances avec toutes les personnes intéressées par le sujet des lentilles de contact.

HÉLÈNE BEBEN

Orthoptiste depuis 2002, j'ai travaillé tout de suite en équipe dans des services d'accompagnement d'enfants déficients visuels avec ou sans handicaps associés. J'ai commencé depuis 2021 une activité libérale où je continue de recevoir des patients déficients visuels. Je m'attache à trouver les outils et les compensations au plus proches de chacun notamment pour la scolarité, tout en rendant les jeunes autonomes et acteurs de leur suivi. Je propose de partager mon expérience et mes connaissances sur ce domaine particulier de l'orthoptie avec les jeunes déficients visuels, actuellement peu développé dans les formations.

JULIA BOSNET

Orthoptiste en libéral depuis 2015 diplômée de l'école de Paris V, j'ai participé à une mission humanitaire à Madagascar en 2017.

Sensible à la santé visuelle des enfants, j'ai intégré le pôle dépistage du CADET en 2020 en tant que coordinatrice. Après un passage de 2 ans par la recherche clinique en parallèle de mon activité libérale, je m'investis aujourd'hui dans la formation des étudiants et je participe également à certaines formations CADET.

J'ai également co-fondé la société Ejection qui édite des supports de rééducation inédits pour les orthoptistes.

KINNIE BOURGET AGUILAR

Praticien hospitalier en ORL et chirurgie cervico-faciale au CHU de Nantes, spécialisée en otoneurologie, je consacre ma pratique clinique à la prise en charge des patients atteints de vertiges, de surdité et d'acouphènes. Je suis médecin référent des explorations fonctionnelles vestibulaires au sein du service d'ORL et de la consultation pluridisciplinaire Acouphènes-Hyperacousie.

Je mène des activités d'enseignement à l'Université de Nantes, au Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Nantes et à l'Institut Régional de Formation en Masso-kinésithérapie des Pays de la Loire.

LIONEL MOIROUD

Master 2R de Sciences, Technologies, Santé, mention bio-santé, spécialité Neuropsychologie et Neurosciences Clinique, Université Paul Sabatier, Toulouse. Laboratoire de Neurosciences et Système Sensoriel (UMR 1141 INSERM), Juin 2016

DIU Exploration et rééducation des troubles de l'équilibre, Juin 2012

DU Perception Action et Troubles d'Apprentissages, Juin 2010

Diplôme d'Orthoptie, Toulouse, Juillet 2009

Maîtrise d'optique physiologique, des sciences de la vision et d'optométrie, Juillet 2002

BTS Opticien Lunetier, Juillet 2000

MATTHIEU ROBERT

Mini CV : Matthieu Robert est professeur d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Paris et ophtalmologue à l'hôpital Necker-Enfants malades. Il est titulaire d'une thèse et d'une HDR de neurosciences ; ses travaux de recherche portent notamment sur la physiopathologie des mouvements oculaire anormaux.

MAXENCE RATEAUX

Orthoptiste diplômé depuis 2016, j'ai poursuivi ma formation scientifique par un Master en neurosciences puis un Doctorat obtenu en 2021. En parallèle de mes années de thèses, j'ai également suivi le DIU d'exploration de la fonction visuelle.

Mes travaux de recherches portent principalement sur les corrélations entre la fonction motrice et le système sensoriel afin d'objectiver l'examen clinique pédiatrique ou l'examen clinique de pathologies congénitales.

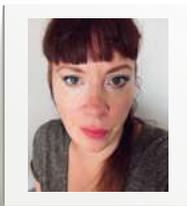
Actuellement Orthoptiste à l'Hôpital Necker - Enfants malades et chercheur rattaché au Centre BORELLI, je suis également référent pédagogique du département d'orthoptie de l'Université Paris Cité."

MICKAEL BENOIT

Je me suis formé depuis plusieurs années à différentes approches « psycho-corporelles » majoritairement en lien avec les troubles et difficultés d'apprentissage, la reconnexion au corps et le bien-être. Je suis un passionné de l'apprentissage (dans son acception la plus générale) et féru de pédagogie ! J'adore apprendre et j'adore enseigner !

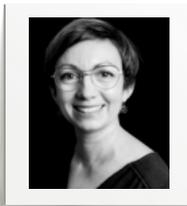
Depuis 2015, j'ai étudié diverses méthodes en lien avec l'intégration des réflexes (MNRI (Svetlana MASGUTOVA), IMPavec Paul LANDON, méthodologie Arc-en-flexavec Bénédicte CAZALS) pour finalement me spécialiser dans l'approche RMTi, approche développée par Moira DEMPSEY et Harald BLOMBERG et pour laquelle je suis devenu formateur. Je continue de suivre de nombreuses formations dans le domaine de l'intégration des réflexes, notamment l'approche MNRI. Je forme désormais des personnes de tous les horizons dans cette approche de rééducation neuro-sensorimotrice des réflexes. Je travaille principalement avec les adultes.

Au-delà de cela, j'ai un parcours assez éclectique. Je suis animateur et formateur en Education Kinesthésique, formé en Touch For Health (Santé par le Toucher). Je suis également titulaire d'une maîtrise en Lettres Classiques, d'un diplôme d'animateur sportif.

ODILE CABALE

Diplômée en 2002, j'ai suivi le DU Handicap Visuel à Descartes en 2004 et j'ai travaillé plusieurs années à l'Institution Nationale des Invalides en Basse Vision au sein de l'équipe pluridisciplinaire dirigée par le Pr Corbé. En parallèle, je me suis intéressée au dépistage visuel précoce et à l'importance de mettre l'orthoptiste au centre de cet enjeu de santé publique notamment lors des dépistages des 9 mois, 24 mois et 3 ans. Forte de ces expériences, on m'a proposé d'intervenir en qualité de formatrice tant à la faculté qu'en formation continue professionnelle.

Aujourd'hui au sein du CADET je mets à profit mon expérience de formatrice et d'orthoptiste pour développer des thèmes de formations et mettre en place avec les formateurs des outils pédagogiques adaptés.

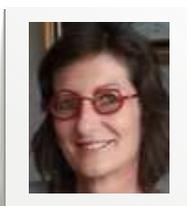
SONIA VICAT

Orthoptiste diplômée depuis 2000, à Rennes, j'exerce en libéral dans la région Nantaise depuis plus de 15 ans. Mon mode d'exercice m'a très vite mené à m'intéresser à toutes les techniques et champs d'actions de notre profession en particulier les troubles Neurovisuels et la Basse-Vision.

Depuis quelques années, j'interviens en IEM auprès d'enfants cérébrolésés et polyhandicapés.

Je suis vice-présidente de l'AOR qui est une association Nantaise qui a pour but d'informer, de promouvoir et de réunir tous les acteurs de la vision en organisant des soirées de formation ainsi qu'un congrès bisannuel.

Je suis très curieuse des nouvelles technologies qui sont maintenant plus à la portée de l'orthoptie et continue d'œuvrer pour la reconnaissance de notre profession.

VALÉRIE DUCRET

Valérie Ducret, orthoptiste depuis 30 ans ; j'ai eu un parcours professionnel riche en expériences. J'ai eu le plaisir de travailler en PMI plusieurs années, dans le dépistage visuel et dans des cabinets d'ophtalmologie. Aujourd'hui en cabinet libéral j'exerce dans une clinique en banlieue Toulousaine.

J'ai découvert le goût pour la pédagogie en commençant par encadrer des étudiants en stage (depuis 20 ans), ce qui m'a amené à devenir chargée d'enseignement à la faculté de médecine, Université Paul Sabatier - Toulouse III et formatrice pour le CADET, tant pour les orthoptistes que pour les autres paramédicaux et médecins.

VÉRONIQUE SERIN

Diplômée depuis 2000, mon premier emploi a été dans une clinique où le poste d'orthoptiste a été créé. Tout était à faire. Spécialisée d'abord en basse vision, les méthodes de rééducation que j'ai apprises m'ont rapidement servi pour la prise en charge des patients malvoyants puis cérébrolésés au sein du centre de rééducation. J'ai ainsi abordé la posturologie et avec le soutien et la confiance des ORL, je me suis tournée vers la rééducation vestibulaire.

Ces trois spécialités sont intimement liées, l'œil est au centre de nos capacités perceptives et la perception visuelle conditionne l'ensemble de nos actions. Je souhaite transmettre mon expérience et ma vision de notre métier à l'ensemble de mes pairs et leur permettre d'utiliser l'ensemble des connaissances afin que le plus grand nombre de patients aux pathologies variées en bénéficient.

ZAHRA BESSAA-HOUACINE

Orthoptiste diplômée d'état en 2003 et titulaire du DU technique de compensation du handicap visuel à Descartes en 2004. J'ai accompagné pendant plusieurs années des adultes malvoyants au CFRAM de Marly Le Roi avant d'accompagner des enfants déficients visuels depuis 2006 au sein de l'IDES (Institut d'éducation sensoriel) chez ODA (Œuvres d'avenir).

Passionnée par l'accompagnement de mes patients et le partage au sein d'une équipe pluridisciplinaire, je me suis investie dans la formation à la fédération des aveugles de France ainsi qu'à l'AVH association Valentin HAUY. Riche de cette expérience, je rejoins CADET afin de continuer à intervenir et partager mes compétences.

Par ailleurs, je fais partie des groupes d'experts SANTÉ BD et HANDICONNECT en qualité d'experte déficience visuelle qui me permet de rendre accessible des outils de communication FALC pour une meilleure accessibilité aux soins des personnes en situations d'handicap.

INFORMATIONS UTILES



COMMENT S'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU CADET ?

Une seule méthode (quelque soit la méthode de financement) :

1

ENVOYER UN MAIL À CONTACT.FORMATION@CADET-ASSOCIATION.FR AVEC :

- le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s)
- la date
- la ville
- la méthode de financement souhaitée

2

VOUS RECEVREZ LE MAIL «CONFIRMATION DE VOTRE PRÉ-INSCRIPTION»

contenant un lien numérique pour un **formulaire d'inscription à compléter** + un lien numérique pour procéder au **versement d'arrhes** correspondant au prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais de dossier (débités immédiatement)

3

À RECEPTION DU VERSEMENT DE VOS ARRHERS ET DE VOTRE FORMULAIRE REMPLI, VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION EST VALIDÉE

4

UN MAIL DE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION DEFINITIVE, VOUS SERA ENVOYÉ.

IMPORTANT :

Le versement d'arrhes est obligatoire quelque soit votre méthode de financement. il garantie votre inscription et permet de faire valoir nos CGV en cas d'annulation de votre inscription

FINANCEMENTS ET PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Le CADET est un organisme de formation agréé : Les formations proposées peuvent être prises en charge par différents moyens de financement.



AGENCE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

Le DPC est un dispositif de formation réglementé mis en place pour assurer le développement Professionnel Continu dédié aux professionnels de santé de France. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu

Les actions et programmes de DPC dispensés par les organismes sont contrôlés. Ces formations doivent répondre à des critères définis par arrêté ministériel (orientations, méthodes, données validées, qualification des concepteurs et intervenants, modalités d'évaluation des actions de formations...)

COMMENT S'INSCRIRE EN DPC POUR UNE FORMATION CADET ?

- ① Vous devez ouvrir votre compte sur le site **mondpc.fr**
- ② Suivre la procédure unique d'inscription aux formations du CADET en envoyant un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** (cf : page précédente)
- ③ VOUS inscrire sur votre compte DPC à la suite de votre inscription à une formation auprès de CADET (cf : Comment s'inscrire aux formation CADET?).
- ④ Après la formation, le CADET sera indemnisé directement par le DPC et vous recevrez également une indemnité (montant de l'enveloppe annuelle et barème des indemnités sur le site internet du DPC)



FIFPL

Le FIFPL est un fonds d'assurance formation agréé par Arrêté Ministériel. Le FIFPL assure la Prise en charge de la formation professionnelle continue pour les orthoptistes en libéral

COMMENT S'INSCRIRE EN FIFPL ?

- ① Tout professionnel libéral qui souhaite bénéficier d'une prise en charge doit compléter préalablement sa demande en ligne (www.fifpl.fr).
- ② Suivre la procédure unique d'inscription au formation du CADET en envoyant un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** (cf : page précédente)
- ③ Un devis et le programme de la formation choisie vous seront adressés par le CADET pour créer votre dossier de financement sur le site du FIF-PL
- ④ Une attestation de présence vous sera remise en fin de formation que vous adresserez au FIFPL pour vous faire rembourser.
- ⑤ À noter que le dossier de financement FIFPL peut être fait jusqu'à 10 jours après le 1^{er} jour de formation.
- ⑥ Pour un financement FIFPL, Le CADET encaissera vos arrhes du montant de la formation et vous serez remboursé ultérieurement par le FIFPL directement (à hauteur du montant de l'enveloppe annuelle et barème des indemnités sur le site du FIFPL).

RÈGLEMENT CADET

Le présent règlement s'applique à toutes les offres de formation et est complété par les Conditions Générales de Vente disponibles en annexe.

1 - MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS DU CADET

Les frais d'inscription sont à régler avant la date de la formation selon les modalités suivantes :

- ① Envoyer un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** avec :
 - le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s)
 - la date
 - la ville
 - la méthode de financement souhaitée
- ② Vous recevrez le mail «confirmation de votre pré-inscription» contenant un lien numérique pour un formulaire d'inscription à compléter + un lien numérique pour procéder au versement d'arrhes correspondant au prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais de dossier (débités immédiatement)
- ③ À réception du versement de vos arrhes et de votre formulaire rempli, votre inscription à la formation est validée
- ④ Un mail de confirmation de votre inscription définitive, vous sera envoyé.

Notre exigence de qualité nous conduit à fixer pour chaque formation un nombre minimum et un nombre maximum. Une liste d'attente peut être mise en place, pour les personnes qui le souhaitent, au cas où des désistement surviendraient.

2 - MODALITÉS D'ABSENCE ET ANNULATION D'INSCRIPTION

L'annulation d'une inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'une formation, voire nous conduire à la supprimer.

À compter de votre versement d'acompte vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours calendaires. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées.

Passé ce délai de rétractation, une annulation pourra engendrer une retenue sur les frais versés, selon les modalités suivantes :

- Pour une annulation intervenant plus de 30 jours calendaires avant l'événement, aucun frais sur la somme versée en acompte ne sera débitée.
- Pour une annulation qui interviendrait entre 30 jours et 15 jours calendaires avant le début de l'évènement, compte tenu des engagements pris avec les prestataires, **la somme de 150€ sera encaissée sur le montant de l'acompte.**
- Pour une annulation qui interviendrait 15 jours calendaires avant l'évènement, l'ensemble du prix de la formation sera encaissé (sauf cas de force majeure avec justificatif).

Toute formation commencée est due en entier, y compris pour les formations sur plusieurs jours.

3 - MODALITÉS D'ANNULATION DE LA FORMATION PAR LE CADET

Le CADET se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage ou formation avant la date prévue et dans un délai raisonnable d'au moins **15 JOURS** calendaires si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation.

Le CADET peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais.

A cette fin il est demandé aux stagiaires de veiller à vérifier les conditions d'annulation ou modification de leurs moyens de transport ou d'hébergement. Le CADET ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des frais logistiques engagés par les participants en cas d'annulation d'une formation.

4 - MODALITÉS D'HORAIRE ET DE LIEU DE LA FORMATION

+ Lieu de formation :

Le participant recevra environ 1 mois à l'avance l'adresse exacte de la formation. Une convocation récapitulant l'ensemble des informations définitives lui sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation.

Si les circonstances sanitaires ne permettent pas de maintenir une formation en présentiel, certaines formations sont adaptables en formation distancielle, le stagiaire se verra notifier du changement dès que l'information sera disponible. Le tarif sera alors adapté au format distancielle.

+ Horaires de formation :

Les participants doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le CADET. Sauf circonstances exceptionnelles, les participants ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'heure prévu, les participants doivent en avvertir le CADET.

5 - MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES REPAS ET LIEU DE RÉCEPTION

Les repas du midi sont inclus dans le prix de la formation présentielle pour tous les participants, lorsque le lieu de réception le permet. Les restrictions alimentaires ou les régimes particuliers devront être signalés par les participants afin qu'une demande spécifique soit effectuée par le CADET auprès des traiteurs ou des restaurants réservés ;

Si un participant ne souhaite pas déjeuner sur place, il doit également avvertir Le CADET le plus tôt possible avant la formation.

Des frais supplémentaires peuvent être demandés dans certaines conditions de réception en formation, notamment si du matériel spécifique est nécessaire.

6 - SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports de formations seront transmis en intégralité 48 heures. Ils seront envoyés par mail en PDF.

Les supports de formations sont des propriétés intellectuelles appartenant au CADET et à leurs formateurs. Ils ne doivent pas être utilisés à des fins commerciales, diffusés ou utilisés gratuitement.

Les vidéos des supports ne sont pas incluses dans les supports envoyés aux participants

La captation et la rediffusion des vidéos en classe virtuelle synchrone sont strictement interdites, sauf accord écrit préalable entre les parties, afin de garantir la confidentialité et la protection des contenus pédagogiques.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CADET

Mise à jour le 01 Janvier 2023

OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation via l'Association du CADET, association sans but lucratif régie par la Loi de 1901, dont le siège est situé au Hôpital Necker-Enfants Malades, Service d'Ophtalmologie du Pr BREMOND-GIGNAC 149 rue de Sèvres - 75015 Paris France.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du participant aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du CADET, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le CADET ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer.

La version applicable la plus à jour est celle transmise à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du CADET, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription à une de nos formations doit se faire selon les modalités suivantes :

- 1 Envoyer un mail à contact.formation@cadet-association.fr avec : • le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s) • la date • la ville • la méthode de financement souhaitée
- 2 Vous recevrez le mail « confirmation de votre pré-inscription » contenant un lien numérique pour un formulaire d'inscription à compléter + un lien numérique pour procéder au versement d'arrhes correspondant au prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais de dossier (débités immédiatement)
- 3 À réception du versement de vos arrhes et de votre formulaire rempli, votre inscription à la formation est validée
- 4 Un mail de confirmation de votre inscription définitive, vous sera envoyé.

MODALITÉS DE REPORT – ANNULATION – PAR LE CADET

Le CADET se réserve la possibilité d'annuler tout stage ou formation en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins quinze jours calendaires avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

Le CADET peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel du CADET peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

A cette fin, il est demandé aux stagiaires de veiller à vérifier les conditions d'annulation ou modification de leurs moyens de transport ou d'hébergement. Le CADET ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des frais logistiques engagés par les participants en cas d'annulation d'une formation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formations sont des propriétés intellectuelles appartenant au CADET et à leurs formateurs.

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait support de formation.

Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires.

DONNÉES PERSONNELLES

La Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, renforcée par le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel publié au journal officiel de l'Union européenne le 4 mai 2016, impose une obligation de transparence en matière de collecte des données à caractère personnel.

Aussi le CADET a désigné un Délégué à la Protection des données, mis en place un Registre des Traitements des Données à caractère personnel et vérifie régulièrement les dispositifs de sécurité informatique.

Les données personnelles faisant l'objet d'un traitement interne sont utilisées dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la demande du client par les services du CADET en charge du traitement. Elles sont nécessaires à l'exécution de ce service. Ces données sont : le nom, le prénom, la fonction et les coordonnées professionnelles et/ou personnelles des personnes physiques de nos Clients et Prospects qui peuvent être des personnes morales ou physiques.

En cas de formation en distanciel, la présentation peut être enregistrée et diffusée par l'association.

Cet enregistrement contiendra la copie de l'écran de présentation ainsi que les images et voix des participants actifs. Cet enregistrement sera uniquement utilisé pour rediffusion de la présentation en mode asynchrone diffusé par le formateur aux autres stagiaires du groupe. Aucune autre utilisation n'en sera faite. L'enregistrement sera conservé jusqu'à la fin de la session de formation, puis il sera détruit.

Si vous ne souhaitez pas être enregistré merci de le signaler et de fermer micro caméra.

L'objectif de la collecte est : soit d'apporter un conseil personnalisé à toutes les personnes qui nous sollicitent, soit le traitement des commandes de nos Clients ou bien encore la promotion de notre catalogue de formation.

Le CADET s'engage à :

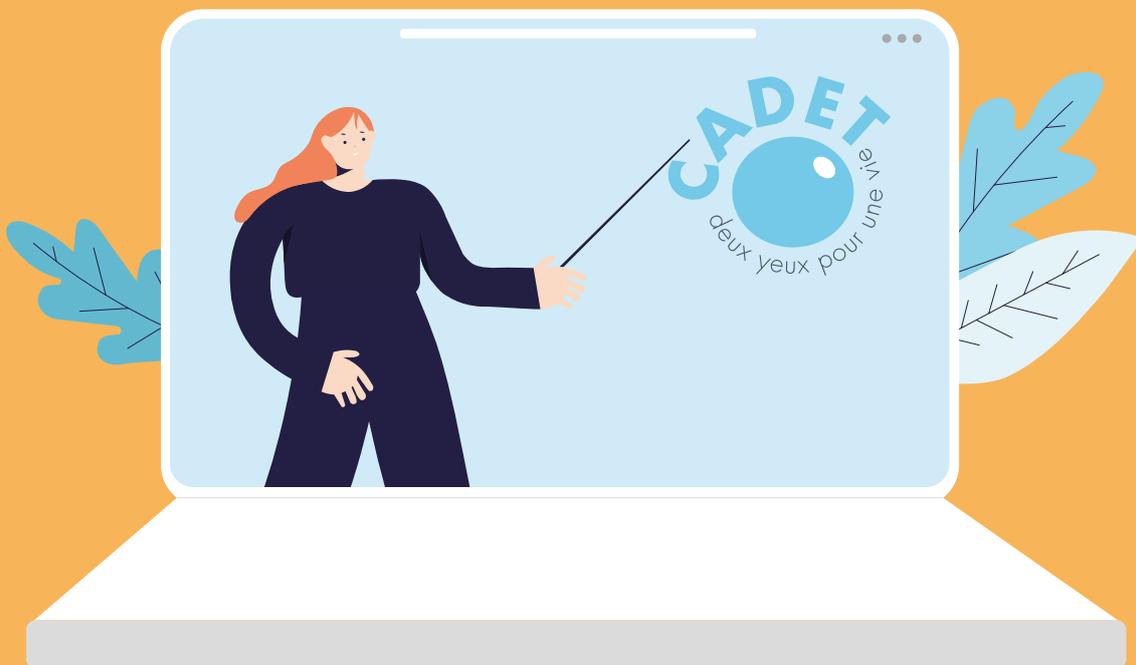
- Traiter les données uniquement pour l'objectif décrit ci-dessus,
- Traiter les données conformément aux instructions du Délégué à la Protection des données,
- Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées,
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données soient soumises à une obligation de confidentialité et formées pour ce faire,
- Détruire toutes les données au terme de leur traitement.

Les personnes concernées par la collecte des données à caractère personnel sont informées de leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement et portabilité des données) par une information sur chaque formulaire par une mention spécifique.

Toute demande d'exercice d'un des droits visés ci-dessus doit être effectuée par mail à contact.formation@cadet-association.fr.

LITIGES

De manière générale, en cas de différend, le règlement amiable sera privilégié. Faute d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du siège social du Cadet.



COMMENT ADHÉRER AU CADET ?

L'ADHÉSION SE FAIT EN LIGNE

• www.cadet-association.fr • Rubrique CADET > adhérer

ADHÉSION AU CADET 2024

NOS PRIORITÉS AU CADET

- **Promouvoir le rôle essentiel et central des orthoptistes dans le dépistage des troubles visuels chez l'enfant**
 - Maintenir nos actions de dépistage pour les enfants au sein des écoles privées et publiques
 - Sensibiliser et former les différents acteurs de la petite enfance sur les enjeux du dépistage visuel précoce
 - Promouvoir les actions de sensibilisation au dépistage (communication, édition de dépliants, affiches, présence du CADET lors des salons)
- **Proposer et développer la qualité et la diversité de notre offre de formations professionnelles continues**

Pour votre adhésion vous recevrez :

- Une carte d'adhérent/e • Une attestation d'adhésion (faisant aussi office de pièce comptable)
- Un poster • Une plaquette • Un flyer • Un petit cadeau CADET • La possibilité d'apparaître dans l'annuaire professionnel en ligne du CADET

VOS AVANTAGES ADHÉRENT

En qualité d'adhérent, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

+ LES FORMATIONS CADET

+ LES TESTS D'ACUITÉ VISUELLE CADET

Les tests du CADET sont proposés à 100,00€ exclusivement aux adhérents du CADET.

Passez-nous commande par mail : contact.formation@cadet-association.fr

+ LES VISUELS CADET POUR VOTRE SALLE D'ATTENTE

Passez commande par mail : contact.formation@cadet-association.fr

	Quantité	NON ADHÉRENT	ADHÉRENT
PLAQUETTE	20	10€	5€
	50	25€	10€
	100	45€	20€
FLYER	20	12€	6€
	50	30€	15€
	100	60€	30€
POSTER	1	3€	1€

PR. DOMINIQUE BREMOND GIGNAC



"La santé visuelle de tous et particulièrement de nos enfants est essentielle. En tant que Chef de service à l'Hôpital Universitaire Necker Enfants malades je suis sensibilisée à la vue des enfants et notre Association CADET a plusieurs objectifs dans ces directions. Elle axe ses actions sur le dépistage des troubles visuels des enfants depuis la maternelle jusqu'à l'école primaire. En effet, près de 20% des enfants de moins de 6 ans présentent des anomalies visuelles qui nécessitent d'être dépistées et traitées le plus tôt possible. Si le traitement est appliqué trop tardivement, les enfants peuvent perdre définitivement la vue d'un œil. Pour renforcer ces dépistages, le CADET propose des formations pour les médecins ophtalmologistes, pédiatres ou généralistes et particulièrement pour les orthoptistes ou autres paramédicaux intéressés par la santé visuelle. Ces formations sont orientées vers la petite enfance et ses particularités. Elles sont destinées à sensibiliser les professionnels à la prise en charge de l'enfant et du développement oculaire. Ces formations sont réparties au long de l'année avec des sujets sans cesse renouvelés. Nous avons des actions avec les Conseils Départementaux, les Fondations qui combattent les causes et conséquences de la cécité de l'enfant et autres partenaires dans les mêmes lignes utiles pour la vision des enfants. Enfin nous avons à cœur de développer des outils professionnels et pédagogiques pour le dépistage visuel de l'enfant et pour les professionnels. L'association CADET regroupe des ophtalmologistes, des orthoptistes et autres professionnels de santé visuelle qui ont un but commun la santé visuelle.

Nous espérons que vous nous rejoindrez nombreux dans ces actions en adhérant et contribuant à une meilleure vision pour tous. "



FORMATION



Cercle d'Action pour le Dépistage, l'Exploration
et le Traitement des troubles visuels.

Secrétariat

35 rue Charles MARTIN - 33300 Bordeaux
07.50.04.19.54 / contact.formation@cadet-association.fr

www.cadet-association.fr

Siège Social : Hôpital Necker-Enfants Malades - Service d'Ophtalmologie
du Pr Brémond-Gignac - 149 rue de Sèvres - 75015 PARIS

Association loi 1901 SIRET : 328 711 494 00042 - Code NAF : 9499Z

Organisme de formation enregistré sous n° 11 94 06884 94, auprès de la
DIRECCTE - Organisme DPC N° 3922

07.50.04.19.54 | contact.formation@cadet-association.fr

www.cadet-association.fr



La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION